

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 4. No. 4.

Québec, 1er Fevrier, 1910.



VIE CANADIENNE.—L'art de nos grand'mères.



VIE CANADIENNE.—Au rouet !



VIE CANADIENNE.—Les travaux du pays.



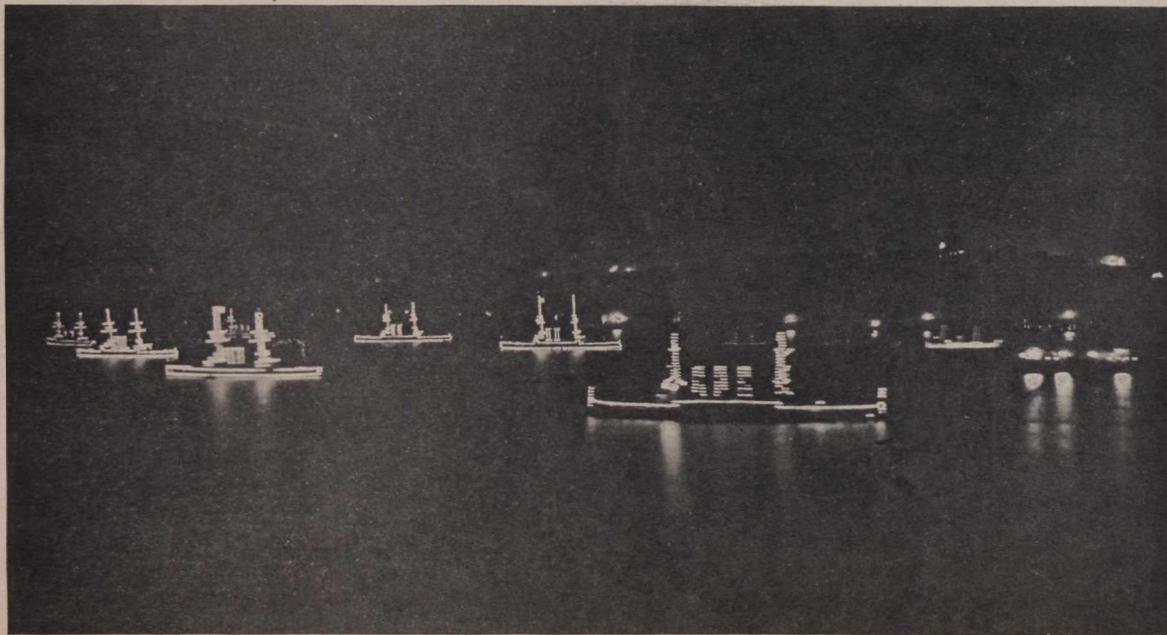
SOUVENIRS DE NOUVELLE-FRANCE.—Derniers survivants de la nation iroquoise au Canada.



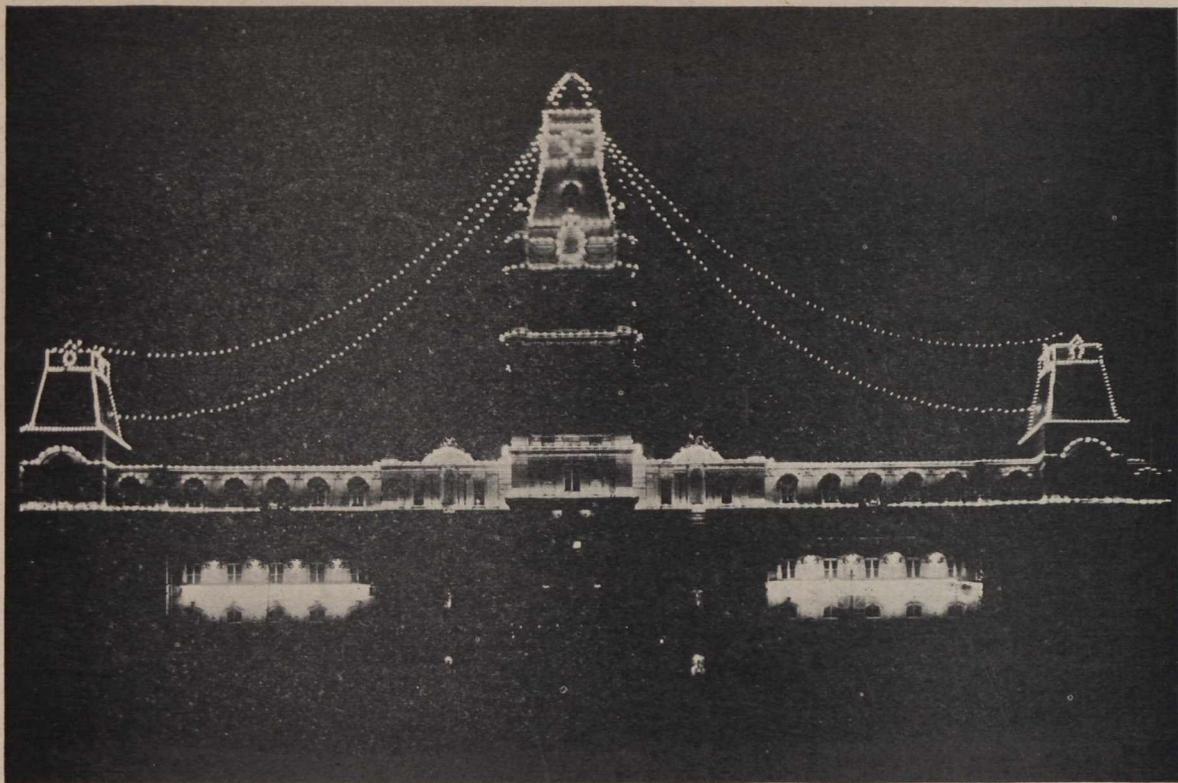
SOUVENIRS DE NOUVELLE-FRANCE.— Les derniers sauvages Hurons, alliés des Français, au commencement de la colonie.



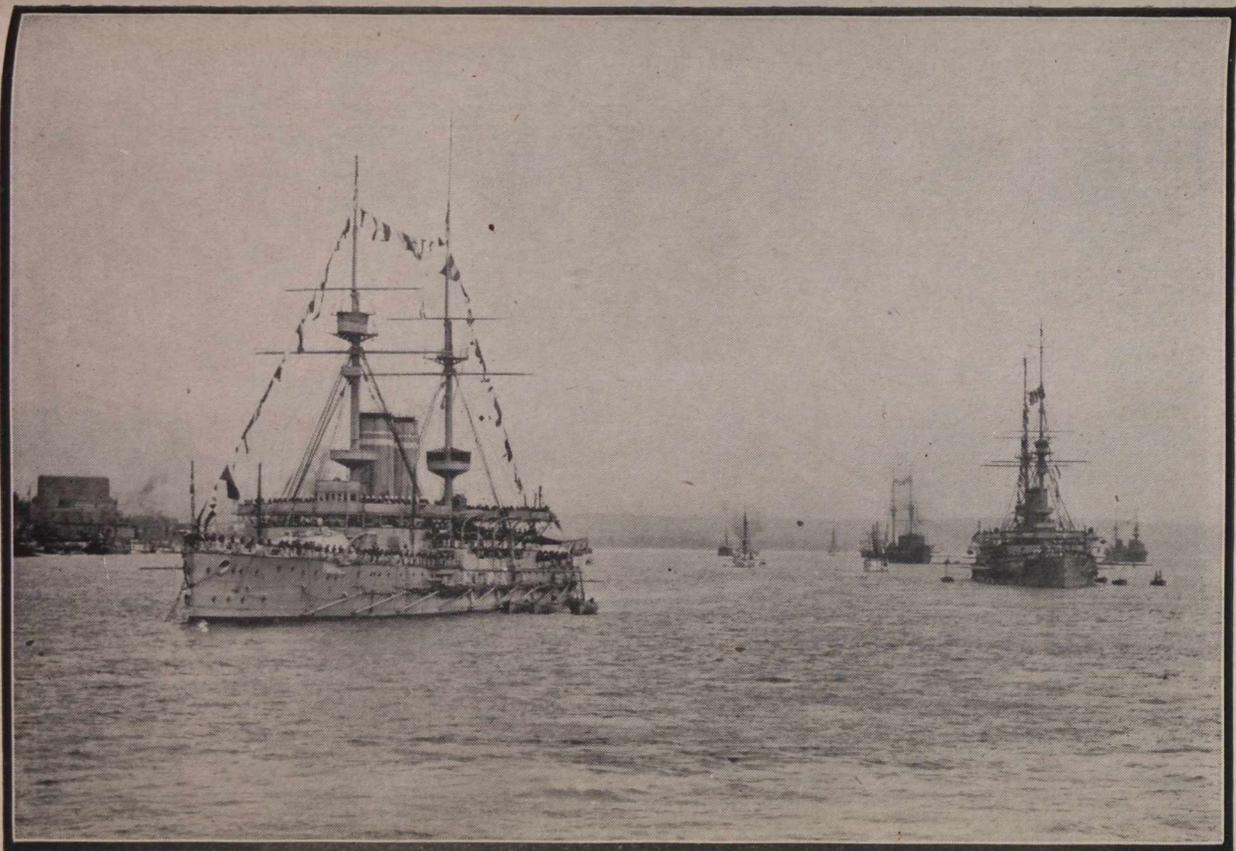
QUAND NOUS FÊTONS NOS GRANDS HOMMES.—IIIème Centenaire. Manifestation de la "Jeunesse Canadienne Française" à Québec, au pied du monument Champlain, 40,000 manifestants, lors des fêtes de Champlain en 1908.



IIIÈME CENTENAIRE DE CHAMPLAIN.—Illumination des navires de guerre dans le port de Québec.



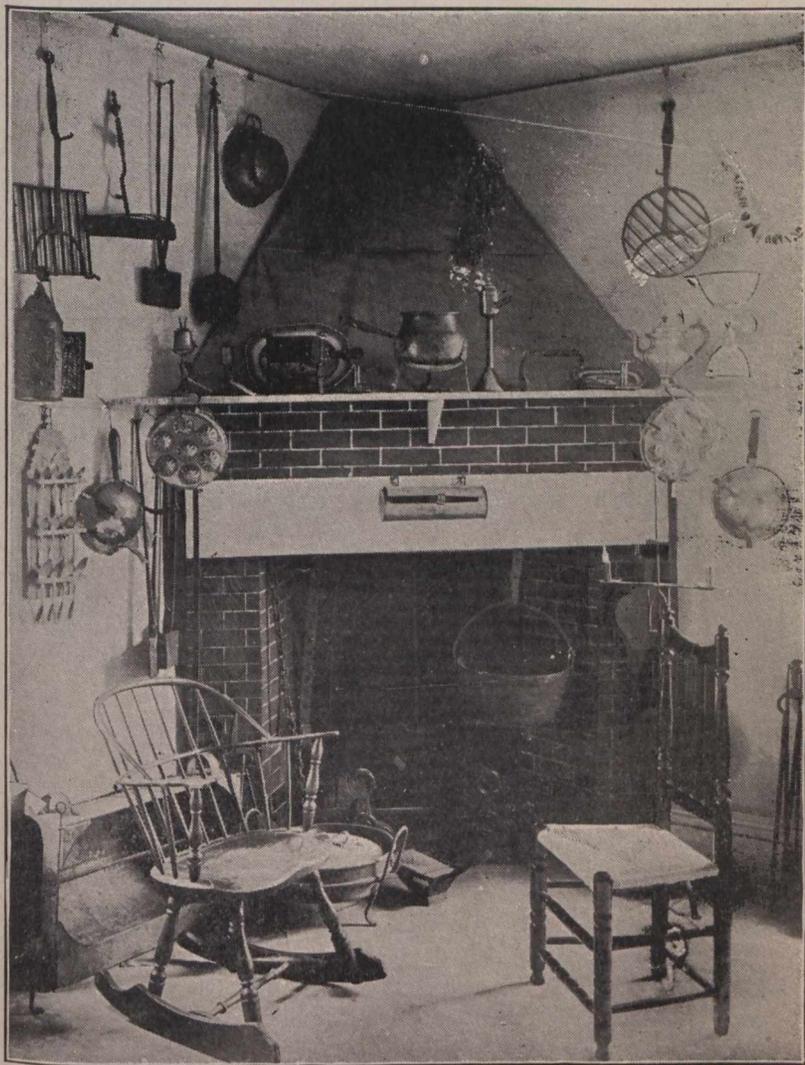
IIIÈME CENTENAIRE DE CHAMPLAIN.—Illumination du Parlement.



IIIÈME CENTENAIRE DE CHAMPLAIN.—Graine de "Dreadnoughts"



IIIÈME CENTENAIRE DE CHAMPLAIN.—Le bal du Prince à l'Hôtel du Gouvernement.



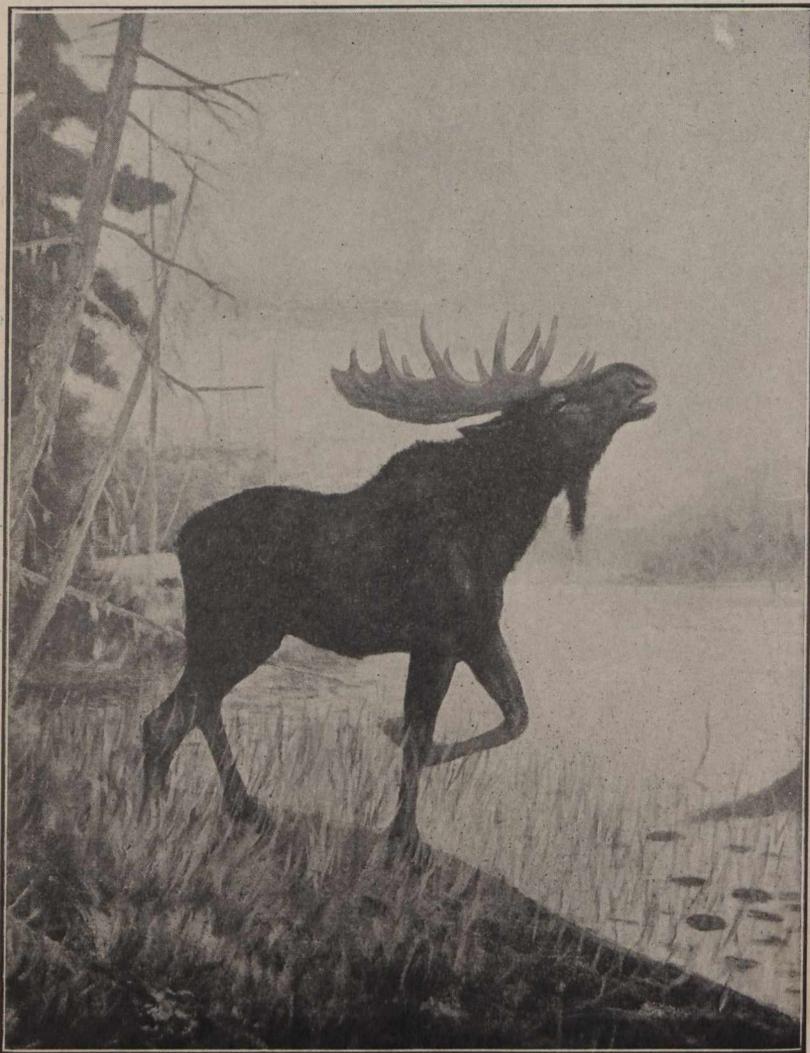
SPORT.—La maison d'un Clubman Canadien.



DANS LA FORÊT.—Un beau coup de fusil.



SPORT.—Après une bonne journée.



SPORT.—LE ROI DES FORÊTS CANADIENNES.—En paix ! la chasse est finie !



SPORT.—En route pour le “ bonhomme de neige ” !



L'HIVER AU CANADA.—En pleine forêt.

Petits Vers

Matin d'automne

Rondel

Parmi les ocres épandues
Sur la verdure des côteaux,
L'automne, avec ses blancs cristaux,
Révèle des cimes perdues.

Le soleil bâtit des châteaux
Dans le tuf des crêtes pointues,
Parmi les ocres épandues
Sur la verdure des côteaux.

Des vapeurs longues, suspendues
Aux forts, aux tours, aux chapiteaux,
Ceignent de rutilants bandeaux
Le front des montagnes ardues,

Parmi les ocres épandues.

Les yeux des chats

Bleus, bruns, gris, noirs, jaunes ou verts,
Enivrés de lumière ou d'ombre,
Leurs yeux aux nuances sans nombre
Dorment de lourds sommeils, quoique tout grands ouverts,
Bleus, bruns, gris, noirs, jaunes ou verts.

Soit ovales, pointus ou ronds,
Soit énormes, soit minuscules,
Grands soleils ou simples lunules,
Ils se font gros ou petits—comme les ronrons—,
Soit ovales, pointus ou ronds.

Très souvent, au plus creux des nuits,
Quand la mort affleure la vie,
La prunelle, immense, défie
L'ombre... Devant ces yeux, elle rentre en son puits,
L'ombre, souvent, au creux des nuits.

Tristes, rieurs, fins ou profonds,
Peut-être emplis d'une lumière
Qui pour nous demeure étrangère,
On dirait que parfois ces yeux trouvent bouffons
Ceux qui se croient fins ou profonds.

Fernande Rosel

Louisiane et Canada

Il ne manque pas d'actes de notaires qui sont plus insignifiants que celui-ci :

“ Jacques de la Métairie, notaire du Fort Frontenac, à la Nouvelle-France, établi et commis pour exercer les dites fonctions de notaire pour le voyage de la Louisiane en l'Amérique septentrionale par M. de Lasalle (*sic*), gouverneur pour le roi du fort Frontenac, et commandant dans la dite découverte par la commission de Sa Majesté, donnée à St-Germain en Laye, le 12^{me} de mai 1678. A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut, et savoir faisons : qu'ayant été requis par M. de Lasalle, 1^o. de lui délivrer acte signé de nous et des témoins y nommés de la possession par lui prise du pays de la Louisiane, près des trois embouchures du fleuve Colbert (1) dans le golfe du Mexique, le 9^{ème} avril 1682, au nom de très haut, très puissant, très invincible et victorieux prince, Louis le Grand, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, quatorzième de nom, et au nom de ses hoirs et successeurs de sa couronne, avons délivré le dit acte au dit Sieur de Lasalle, dont la teneur suit. . . . etc., etc.” (2)

Parti de Québec à l'automne de 1678, La Salle se rend au fort Frontenac (Kingston) qu'il répare, trace un nouveau fort à Niagara, passe le printemps de 1679 à ravitailler ce dernier poste, voit successivement ses deux barques détruites, l'une jetée sur les rochers par la maladresse d'un pilote, l'autre, le *Griffon*, incendiée par les Outaouais, subit, après avoir beaucoup compté sur eux, le dur inconvénient de l'hostilité des Illinois entraînés dans le parti adverse par les Iroquois, détache vers l'Ouest, au milieu de tous ces tracassés, le Père Hennepin et Dacan qui découvrent le Saut St-Antoine (aujourd'hui Minneapolis, Minnesota), fait bâtir un fort sur la rivière des Illinois par le chevalier de Tonti, en construit un lui-même, qu'il nomme Saint-Louis, sur le Mississipi, puis, après quatre longues années d'épreuves, de luttes et de travaux de toute sorte, parvient, enfin, à descendre le grand fleuve et va fièrement planter la Croix et le drapeau de la France sur le sol de cette Louisiane qui lui doit son nom.

On éleva une croix, raconte le procès-verbal de Jacques de la Métairie, puis, une colonne sur laquelle on peignit les armes de France. On chanta le *Te Deum*, l'*Exaudiat* et le *Domine*

(1) Le Mississipi (littéralement : *vieux père des eaux*) a reçu successivement des Français les noms de *Colbert* et de *Saint-Louis*.

(2) Gayarré, *Histoire de la Louisiane*, I, 45 et *passim*.

salvum fac regem. Ces hymnes et antiennes terminées, Robert Cavalier de la Salle proclama la Louisiane chrétienne et française.

On sait comment la deuxième expédition que le courageux explorateur organisa, en 1684, et qui se composait de quatre vaisseaux, la *Belle*, l'*Aimable*, le *Joli* et le *Saint-François*, commandés par de Beaujeu, alla s'égarer, par la faute de La Salle lui-même, sur les côtes du Texas où, après avoir perdu deux navires, ce dernier fut abandonné par de Beaujeu et périt lâchement assassiné, en 1687, par deux de ses compagnons, Duhaut et Larchevêque, tout près de l'endroit où se trouve aujourd'hui la petite ville de Washington.

Le père Marquette et Joliet avaient été les vrais pionniers de la première exploration de La Salle. Ce dernier, arrivé au Canada en 1676, était à faire les préparatifs de son grand voyage vers l'Ouest " lorsque Joliet arriva à Montréal avec la nouvelle de sa découverte. Non seulement il (La Salle) ne douta point, quand il eut entretenu ce voyageur, que le Mississipi ne se déchargeât dans le golfe du Mexique ; mais il se flatta encore qu'en remontant ce fleuve au nord, il pourrait découvrir ce qui faisait l'objet de ses recherches, et qu'en tout cas la seule découverte de son embouchure le conduirait à quelque chose qui établirait sa fortune et sa réputation." (1)

Ce fut donc la relation de cet illustre Canadien-Français de Québec qui confirma Cavalier de la Salle dans l'opinion que son audacieux projet était réalisable et qui le poussa définitivement vers la Louisiane.

La Nouvelle-France devait fournir autre chose qu'un tabellion et des conseils à la colonie du Mississipi. Le 25 janvier 1699, une flotte composée de trois frégates et de deux petits bâtiments et commandée par d'Iberville, " le brave des braves " qui était accompagné de son frère Bienville, jetait l'ancre en face de l'île Sainte-Rose, à l'entrée du fort de Pensacola (Floride). Sur refus du commandant espagnol, Don André de la Riolle, de leur accorder l'entrée du port, les marins français résolurent de pousser plus loin vers l'Ouest et conduisirent leurs vaisseaux jusqu'à environ deux cent milles de Pensacola, entre l'île Dauphine et l'île aux Vaisseaux, en face de cette partie de la côte du golfe du Mexique où se trouvait, alors, établie la tribu

(1) Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*. (Ed. Rollin, 6 vols), II, 264.

indienne des Biloxis (aujourd'hui Ocean Springs, Etat du Mississippi, à cent milles à l'est de la Nouvelle-Orléans).

C'est de cet endroit que d'Iberville et Bienville, accompagnés du Père Athanase, le Récollet qui avait été témoin de la mort de La Salle, partirent dans une petite barque, peu de temps après leur arrivée sur la côte, pour aller redécouvrir l'embouchure du Mississippi. Ils ont la gloire d'avoir été les premiers à entrer dans le fleuve par la route du golfe. Exploration fructueuse qui permit aux deux illustres Canadiens-Français de remonter le Mississippi jusqu'à plus de deux cent milles au-dessus de l'endroit où se trouve, aujourd'hui, la Nouvelle-Orléans. A leur retour aux Biloxis, d'Iberville et Bienville y bâtirent un fort. Ce fut le premier établissement français de la Louisiane. Puis, les grandes explorations, conduites tantôt par l'un, tantôt par l'autre, commencèrent. D'Iberville part avec cinquante Canadiens, qui formaient la grande partie des colons de cette expédition, pour un deuxième voyage de reconnaissance sur le Mississippi. Bienville, de son côté, se met à la tête d'une autre troupe de Canadiens et d'Indiens et se rend jusqu'à Natchitoches, c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où s'élève maintenant cette ville, sur la Rivière Rouge, en passant par le pays des Yatassés, Indiens qui habitaient, alors, la partie occidentale de la Louisiane.

En 1704, c'est Châteauguay, le frère des deux fondateurs de la colonie, qui vient rejoindre Bienville, juste au moment où ce dernier succède à Sauvalle, le premier gouverneur de la Louisiane (s'il est permis d'appeler ainsi le premier commandant de Biloxi.)

La même année, le ministre de France écrit à Bienville : " Sa Majesté envoie vingt filles pour être mariées aux Canadiens et aux autres qui ont commencé à se faire habitants de la Mobile, (1) afin que cette colonie puisse s'établir solidement. Toutes ces filles sont élevées dans la vertu et la piété et savent travailler, ce qui les rendra très utiles à cette colonie en montrant aux filles des Sauvages ce qu'elles savent faire. Afin qu'il n'en fût point envoyé que d'une vertu connue et sans reproche, Sa Majesté a chargé l'évêque de Québec de les tirer des endroits qui ne peuvent être soupçonnés d'aucune

(1) Mobile, aujourd'hui ville de 30,000 à 40,000 habitants sur le golfe du Mexique, à 200 milles à l'est de la Nouvelle-Orléans. Mobile fut fondée par Bienville en 1702. De grandes fêtes y marquèrent le deuxième centenaire de sa fondation en 1902. Ce sera au tour de la Nouvelle-Orléans, en 1918, de fêter le même glorieux fondateur (1718).

débauche. Vous aurez soin de les marier à des hommes capables de les faire subsister avec quelque sorte de commodité." (1)

Les services précieux de nos pères, qui n'ont jamais eu leurs pareils en Amérique comme explorateurs, les rendaient chers à l'administration de la Louisiane. C'est ce qui explique les efforts considérables faits par celle-ci pour les établir dans le pays. "La colonie ne peut pas être plus pauvre qu'elle ne l'est actuellement, écrivait au ministre de France le gouverneur Lamothe-Cadillac en 1714. Les Canadiens qui y sont, ne pouvant vivre, s'en retournent au Canada, et cependant sans eux on ne peut faire aucune entreprise." C'était répéter ce que Bienville avait écrit, sept ans auparavant : "Je vous avoue, monseigneur, disait ce dernier dans sa lettre au ministre (20 février 1707), que je ne sais ce que serait devenue cette colonie, si j'eusse congédié les Canadiens, comme M. Bégon, intendant de Rochefort, me le mandait... Les Canadiens sont des hommes propres à tout, sur lesquels on peut compter."

Il apparaît, toutefois, que nos ancêtres de la Louisiane, malgré le vif désir qu'on avait de les voir se marier au pays, avaient le goût assez délicat quand il fallait en venir à la question de leur établissement. Le commissaire-ordonnateur Duclos écrivait au ministre, le 15 juillet 1713, pour lui annoncer l'arrivée en Louisiane de "douze filles que M. de Clérambault a fait embarquer au Port Louis, mais si laides et si mal faites, que les habitants de ce pays-ci, et surtout les Canadiens, ont fort peu d'empressement pour elles."

Heureusement qu'il en vint de plus acceptables, comme le prouve cette liste de quarante-trois Canadiens-Français mariés à la Cathédrale St-Louis de la Nouvelle-Orléans, de 1721 à 1804 : (2)

(1) Lettre du ministre de France à Bienville, 30 janvier 1704, cf. Gayarré, *op. cit. passim*.

(2) Cette liste a été soigneusement préparée pour l'auteur de cet article par M. J. C. Renaud, gardien des Archives de la Cathédrale St-Louis de la Nouvelle-Orléans. Nous donnons ici son adresse, qui pourrait peut-être servir à quelques compatriotes : 627, *Allée St-Antoine, Nouvelle-Orléans, Louisiane*.

NOM	LIEU D'ORIGINE	ANNÉE DU MARIAGE
Jean Larchevêque.....	Québec.....	1721
Etienne D'Egle (<i>sic</i>).....	Beauport.....	1722
Joseph Lamy.....	P paroisse de Forêt.....	1722
Jacque (<i>sic</i>) Chénier.....	Montréal.....	1722
Jean-Bte Laprade.....	Chateau Riché (<i>sic</i>).....	1724
Michel Cabassier.....	Montréal.....	1725
Claude Jousset Laloire.....	Montréal.....	1725
Louis Lavergne.....	Québec.....	1725
Jacques Carrière.....	Montréal.....	1726
Joseph Chauvin Deléry (1).....	Montréal.....	1726
Paul Barré.....	Ste-Marie, paroisse de Montréal..	1726
Michel Vien.....	Chaplain (<i>sic</i>).....	1727
Joseph Chaperon.....	Montréal.....	1727
Bertrand Cardinal.....	Villemarie.....	1727
Jacques Hubert Bélaire.....	Montréal.....	1728
Pierre Aubuchon.....	Montréal.....	1728
Jean Louis Hamelin de Grondine.....	Saint-Charles.....	1729
Louis Roy.....	St-Lambert, Montréal.....	1730
Louis Petit Coulange de Villiers.....	Montréal.....	1731
Joseph Turpin.....	Montréal.....	1731
François Boucher, écuyer, Sr de Montbrun.....	Ste-Famille de Boucherville.....	1733
François Laroche.....	Montréal'.....	1733
Guillaume de Russelle.....	Québec.....	1764
Armand Thibaudeau (2).....	Lachipodille (<i>sic</i>), Acadie.....	1765
François Savoye.....	D'Annapoline Royale (<i>sic</i>), Acadie	1765
Philippe LeBœuf.....	Montréal.....	1766
George Héno (<i>sic</i>).....	Montréal.....	1768
Jacques LaChance.....	Ste-Anne, Côte de Beaupré.....	
Joseph Bachar.....	Canada (pas de nom de paroisse)..	1784
Pierre Antoine Bienvenue.....	Québec.....	1784
Thomas Porié (<i>sic</i>).....	Louisbourg.....	1785
Jean-Baptiste Dufour.....	Canada (pas de nom de paroisse)..	1786
Jean-Baptiste Bériné.....	Montréal.....	1786
Jean-Baptiste Campo (<i>sic</i>).....	Canada (pas de nom de paroisse)..	1786
Jean Lorme.....	" " "	1788
Joseph Bonneville.....	" " "	1789
Pierre Clermont.....	Ste-Cathaline (<i>sic</i>).....	1792
Pierre Urtubise (<i>sic</i>).....	Montréal.....	1794
Jean Normant.....	Québec.....	1800
Pierre Charretier.....	Montréal.....	1800
Charles Bellangé (<i>sic</i>).....	Montréal.....	1801
Pierre Dragon Baudin.....	Québec.....	1801
Joseph Fournier.....	Canada (pas de nom de paroisse)..	1803
Jean-Baptiste Bessiar.....	Montréal.....	1804

Voici, maintenant, deux copies d'actes de mariage qui pourront, je crois, intéresser nos compatriotes : le premier qui enregistre le mariage de Nicolas Bélanger, l'ancêtre de tous les

(1) L'un des trois frères Chauvin venus du Canada en Louisiane avec de Noyan, le neveu de Bienville, et qui, une fois rendus en ce pays, prirent respectivement les noms de Lafrenière, Beaulieu, Deléry. Le chef de la révolution anti-espagnole de 1768-69, Lafrenière, était un descendant du premier de ces trois frères.

(2) Voir, plus loin, son acte de mariage.

Bélangier de la Louisiane ; le second, dont la lecture seule est capable de ressusciter tout un ensemble de souvenirs poignants auxquels un cœur français ne peut rester insensible, nous apprend le mariage d'Armand Thibaudeau et de Gertrude Bourque, tous deux Acadiens, célébré l'année même de l'arrivée des malheureux exilés d'Acadie en Louisiane (1765). Jusqu'à preuve du contraire, nous tiendrons ce mariage acadien pour le premier qui ait été célébré en ce pays.

“ L'an mil sept cent soixante-huit, le vingt-six janvier, après avoir publié trois bans de mariage pendant la Messe paroissiale ; le premier le 10, Dimanche dans l'octave de l'Epiphanie, le second, le 17, second Dimanche après l'Epiphanie, le troisième, le 24 du même mois, troisième dimanche après l'Epiphanie,—entre Nicolas Bélangier, natif de Québec, fils de Nicolas Bélangier et de feu Agnès Quartier (1), ses père et mère d'une part, et Marguerite Lejeune, native des Illinois, paroisse Ste-Anne, fille de feu Michel Lejeune et de Marie Madeleine Hennette, ses père et mère, d'autre part et n'ayant point trouvé d'empêchement à l'effet du dit mariage, je soussigné, prêtre capucin, curé de la Pointe-Coupée (2), ai reçu leur consentement mutuel et leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des témoins soussignés les jours et ans que dessus.

(Signé)	NICOLAS BÉLANGIER,
“	MARGUERITE LEJEUNE,
“	TOUNOIR,
“	DEVERDUN,
“	DECoux,
“	MARTIN POCK,
“	FR. IRÉNÉE, <i>Capucin.</i> (3)

“ L'an mil sept cent soixante-cinq et le 27 février après la publication d'un ban de mariage faite au prône de notre Eglise Paroissiale le 24 février, premier Dimanche du Carême entre Armand Thibodeau, acadien, natif de Lachipodille (*sic*) paroisse de notre dame (*sic*) des neiges dans Lacadie (*sic*) diocèse de Québec, dans la paroisse du Canada, fils du défunt Charles Thibodeau et de Félicité Marie Comeau ses père et mère d'une part. Et Gertrude Bourque, native de l'Isle St-Jean, dépendance de Louisbourg, fille de Jacques Bourque et d'Anne Boudreau ses père et mère d'autre part.

Et n'ayant reçu aucun empêchement, je prêtre Capucin, Vicair de la paroisse ay reçu leur consentement mutuel et les parties ayant obtenus (*sic*) dispense des deux autres bans et du temps prohibé de Carême pour bonnes et valables raisons je leur ai donné la bénédiction nuptiale en présence des témoins soussignés et les (*sic*) parties contractantes le jour et an que-dessus.

fr. EUSTACHE (prêtre capucin).

(1) Une légende bâtie sur ce nom en Louisiane fait regarder, aujourd'hui, les descendants de cette famille comme ayant parmi leurs ancêtres Jacques-Cartier.

(2) Aujourd'hui New-Roads, Louisiane.

(3) Dû à l'obligeance de M. Henri F. Bélangier, de Houma, Louisiane, descendant de Nicolas Bélangier.

marques ordinaires
x
des parties contractantes

marques ordinaires
x
des témoins

Pour copie conforme à l'original.

J. C. RENAUD,
Secrét.

Nouvelle-Orléans, ce 23 avril 1909. (1)

Les Canadiens sont partout où il y a un poste à fonder ou une position à conquérir. En 1719, avant de partir pour aller à l'attaque du fort espagnol de Pensacola, c'est un Canadien, nommé Dardennes (2) qu'on envoie en avant pour reconnaître l'état de la place. Cinq jours après, l'escadre française, dont le commandant, M. de Champmelin, a profité des renseignements précis du courageux Dardennes, vient mettre le siège devant le fort Saint-Charles, à l'entrée du hâvre espagnol. Deux Lemoyne sont aux côtés du commandant français : Bienville et Sérigny. Cent cinquante Canadiens sont sous les ordres de Bienville. De Champmelin hésite à faire entrer ses vaisseaux dans le port, par crainte du peu de profondeur de l'eau. Les Canadiens affirment que le passage est sûr. On finit par céder à leurs instances. Le combat s'engage. Le fort Saint-Charles est pris ; puis, la garnison de Pensacola se rend sans coup férir.

Au fort de Natchitoches (3) sur la Rivière Rouge, c'est Juchereau de Saint-Denis qui, pendant de longues années, maintient haut et ferme, dans ces lointains parages, l'honneur du drapeau fleurdelisé. A plusieurs reprises, à cause de son prestige immense sur les Sauvages, il est chargé par le gouverneur de la Louisiane des missions les plus délicates ; se rend, le premier des Canadiens, et des Français probablement, jusqu'à la ville de Mexico en 1716 ; épouse, au Presidio del Norte, la même année, la fille du commandant de ce poste, Don Pedro de Villescas et revient à Mobile, alors siège du gouvernement de la colonie, rendre compte à Lamothe-Cadillac de cette expédition hardie, unique dans les annales de la Louisiane française. C'est de cet illustre Canadien-Français que Gayarré a dit : " Cet homme remarquable a droit à une des premières places parmi les fondateurs de la colonie. C'était une âme de

(1) Registre des Mariages. Cathédrale St-Louis de la Nouvelle-Orléans, vol. V, fol. 29.

(2) Charlevoix, *Histoire*, etc.

(3) Aujourd'hui jolie petite ville de la Louisiane avec un siège épiscopal.

chevalier dans un corps de fer." Et le Page du Pratz (1) : " M. de St-Denis... aurait mérité d'être gouverneur de la colonie."

En 1739, c'est Céloron de Blainville qui, au moment où les troupes de Bienville sont forcées de se retirer devant les Chicachas, près de l'endroit où se trouve aujourd'hui Memphis (Tennessee), marche bravement à la rencontre des Indiens à la tête de sa compagnie de cadets de Québec et de Montréal et d'une centaine de Français et oblige les ennemis à lui demander la paix.

Plus tard, ce sera de Grand Pré, commandant du fort de Tombekbé, dont Bossu (2) a dit : " M. de Grand Pré est Canadien, et sert le Roi avec zèle, bravoure et désintéressement."

Enfin, c'est François de Villiers, le Chevalier de Villiers qui, après s'être distingué dans la grande expédition de Bienville contre les Chicachas et en nombre d'autres, part des Illinois, au printemps de 1756, pour aller venger son frère Jumonville tué par les soldats de Washington et s'empare du fort Granville, dans la Pensylvanie. (3)

Et de Noyan, le neveu de Bienville ! Et Villeré ! Et tant d'autres !

Comment, aussi, rendre un juste hommage à tous ces héroïques missionnaires de la Louisiane, les Montigny, les Davion, les St-Côme, les Beaudoin, les Mercier, etc., dont plusieurs payèrent de leur vie le zèle des âmes qui les brûlait et qui, des Illinois à l'embouchure du Mississipi, sans jamais se lasser, sillonnèrent cet immense pays de leurs courses apostoliques ? " J'ai connu particulièrement l'Abbé Mercier, raconte Bossu dans ses *Voyages*, Canadien et grand vicaire des Illinois... Il a passé 45 ans à cultiver la vigne du Seigneur dans ces contrées éloignées ; les nations Sauvages de ces cantons l'ont toujours respecté. Un homme de ce caractère ne pouvait vivre trop longtemps pour le bonheur de ces peuples." C'était, ajoute-t-il, un " digne Apôtre de la Louisiane."

Ne pourrait-on pas en dire autant de tous ces prêtres héroïques qui furent, partout sur ce sol américain, la gloire de l'Eglise, de la France et du Canada ? Combien d'autres Cana-

(1) *Histoire de la Louisiane*, 1758.

(2) *Nouveaux Voyages aux Indes Occidentales*, II, p. 116.

(3) Voir sur l'illustre famille de Villiers l'étude décisive de M. l'abbé Amédée Gosselin, Recteur de l'Université Laval : *Notes sur la famille Coulon de Villiers*, Québec, 1906.

diens-Français sont tombés sur cette terre de la Louisiane en défendant qui leur foyer, qui le drapeau de la France, et dont les noms resteront à jamais inconnus !

Et nous, Canadiens-Français du XXe siècle, les descendants de tous ces glorieux pionniers de la civilisation américaine, pouvons-nous assister, indifférents, à la lutte formidable qu'ont à soutenir, aujourd'hui, nos frères de la Louisiane pour sauver du naufrage la seule chose qui leur reste, avec la foi catholique, d'un aussi glorieux passé, la langue française ? Nous contenterons-nous de dire avec tristesse et non sans injustice pour ceux qui, comme les Fortier, (1) les Capdevielle, les Rouen, les Soniat, etc., consacrent si vaillamment leurs forces à maintenir les droits de notre langue maternelle sur les rives du Mississipi : "La langue française se meurt en Louisiane." ? Qu'il nous soit permis de redire aux lecteurs de la REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ, dont la noble ambition est de servir, dans la mesure de ses forces, de trait d'union à tous les groupes français de l'Amérique, les paroles que nous avons l'honneur de prononcer devant l'Athénée Louisianais de la Nouvelle-Orléans, à sa séance annuelle du 12 mai 1908 :

"Pourquoi donc les fils de Bienville et les fils de Champlain ne se rapprocheraient-ils pas plus qu'ils ne le sont aujourd'hui sur le terrain de la pensée ? Pourquoi, dans ce siècle où il semble que les frontières s'abaissent devant l'accroissement considérable des échanges commerciaux, ces deux groupes français d'Amérique, indissolublement liés dans l'histoire de la civilisation chrétienne et française de ce continent par une origine commune, ne chercheraient-ils pas, aujourd'hui, à rendre plus suivi et plus intense entre eux l'échange des idées ? Pourquoi les sociétés historiques et littéraires de la Louisiane et du Canada n'échangeraient-elles pas entre elles les fruits de leurs études sur nos origines communes, par exemple, sur les mœurs de nos deux pays, ou encore sur le parler français de leur terroir respectif ? (2)

"Pourquoi des conférenciers louisianais,—et il y en a de si brillants !—ne viendraient-ils pas, de temps à autre, raconter

(1) L'Université Laval, de Québec, a su reconnaître, en 1908, à l'occasion des fêtes du IIIe centenaire, les services éminents rendus à la langue française en Louisiane par M. Alcée Fortier en le créant Docteur-ès-Lettres.

(2) Déjà, l'Athénée Louisianais, la Société Historique de la Louisiane et la Société du Parler Français au Canada ont commencé cet échange de *Bulletins*.

à nos compatriotes les souffrances, les joies, les travaux de leurs pères ?

A leur tour, pourquoi des écrivains du Canada, établissant ainsi avec leurs frères de la Louisiane une véritable réciprocité intellectuelle, ne pourraient-ils pas venir vous parler de ceux qui ont été, dans la vallée du Saint-Laurent, les grands ouvriers de la civilisation française ? Enfin, pourquoi ne parlerions-nous pas un peu plus souvent ensemble de notre mère, la France ? ”

Louisianais, Acadiens, Canadiens-Français, prouvons, par notre union intime et par une fidélité inviolable à la mémoire de nos ancêtres, aux races qui sont venues récolter en Amérique ce que nos pères y semèrent avec tant d'héroïsme, que, malgré les terribles vicissitudes subies par la fortune politique de la France sur ce continent, l'âme si catholique et si française des Bienville et des Champlain y anime encore tous leurs descendants.

Antonio Huot, Ptre.

A l'assaut des institutions Canadiennes-françaises

La situation qu'on nous fait

“ There are some people who wish to own the world and rule it too, and they are neither French nor Scotch.”

Cette parole était prononcée en 1895 par un catholique éminent des Provinces Maritimes au sujet d'un *Searchlight* nouveau genre, les *Memoirs of Bishop Burke*, ouvrage publié par Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, et qui n'était qu'un long réquisitoire contre l'Épiscopat et le clergé canadien. (1) Ce n'est donc pas d'hier que date cet antagonisme irlandaisant contre lequel nous sommes aujourd'hui forcés de réagir et auquel une protection qu'on ne cherche même plus à déguiser, inspire d'incroyables audaces. Rien n'a changé ni dans le ton ni dans la forme des réquisitoires lancés contre l'influence française dans l'église canadienne et quand nous rappelons quelques pages d'histoire aux abbés Burke, ou Roach, ou autres, de nos jours, nous nous trouvons à n'être plus, dans cette besogne, que les continuateurs de la défense organisée il y a près d'un siècle contre de pareilles intrigues ou les mêmes empiètements, que les adversaires obligés, sinon toujours suffisamment résolus, d'une foule de gens qui ont profité de notre hospitalité pour se faire sous nos yeux et contre nous, “ l'écho inconscient des préjugés ataviques.” (2) Et ce n'est pas, après tout, un mince encouragement, que de se retrouver en face du même ennemi ce que M. Anatole-Leroy-Beaulieu (3) appelle si bien “ les porte-voix des morts et les champions héréditaires des vieilles luttes ancestrales.”

(1) Cet ouvrage provoqua une réponse de la part d'un comité de prêtres du diocèse de Québec : Mémoire sur les missions de la Nouvelle-Ecosse, du Cap Breton et l'Île du Prince Edouard, de 1760 à 1820, d'après les archives de l'archevêché de Québec et de la Propagande de Rome, 1895. Chez Darveau, imprimeur, Québec.

(2) *Filios enutrivi et exaltavi, ipsi autem spreverunt me.* (Isaïe I, 2.)

(3) *Les périls de l'heure présente.* La Revue et Revue des Revues, 1er et 15 février 1901, Paris.

Ce fait seul devrait faire voir toute leur imprudence, devrait faire comprendre tout l'odieux de leurs efforts à ceux qui, chez nous, encouragent, parfois même jusqu'à l'arbitraire, cette théorie étrange de l'assimilation dans l'Eglise et par l'Eglise.

Sans doute, nous comprenons mieux que personne ce que notre situation de race française perdue au milieu d'une majorité saxonne et protestante a de délicat. C'est un problème qui s'est posé d'une façon bien autrement terrible à nos pères après 1763. Et pourtant, ce problème, ils ont réussi, non pas sans efforts et sans des vicissitudes nombreuses, à le résoudre pour l'honneur de leur race, pour la grandeur de leur pays, pour la gloire de l'Eglise qui seule resta à leurs côtés après la défaite pour panser leurs plaies et les guider avec un soin de mère vers de riantes destinées.

Et c'est après cent cinquante ans de travaux, de luttes, de souffrances pour la civilisation et la foi chrétiennes, c'est quand ils ont multiplié quarante fois leur nombre au service du Maître qu'ils entendent des paroles de mécontentement sur leur œuvre, qu'on leur parle d'intérêts nouveaux demandant la mort de leur race et la honteuse addication de leurs droits.

N'essaye-t-on pas, par exemple, de faire croire que dans leur pays le progrès de l'Eglise est devenu subitement lié à la prépondérance définitive de la langue anglaise jusque dans leur organisation religieuse ? Et, certes, on ne l'aurait pas essayé encore, que les documents mis au jour depuis quelques mois, ou d'autres restés cachés derrière une complaisante discrétion, que certains événements d'une nature exceptionnellement grave n'auraient pas de portée plus propre à graver dans l'esprit des gens l'opinion qu'il faudra désormais s'habituer à combattre ou à accepter—comme nous en avons, hélas ! accepté bien d'autres—cette direction nouvelle que l'on va essayer de donner à notre vie nationale. On n'explique pas autrement l'audace de certains mémoires, non plus que la hardiesse de certaines ambitions. On n'explique pas autrement le fait que l'on va livrer à l'assimilation—à l'apostasie—la plus neuve population de l'église canadienne et que pour arriver à ce but l'autorité des évêques est déjà foulée aux pieds pour le bénéfice de quelques apôtres modernes dont la vocation est contemporaine du plus jeune de nos chemins de fer. Et comment pourrait-il en être autrement quand les piliers du catholicisme en ce pays sont ouvertement en butte aux plus cruelles vexations, et qu'on les menace de tourner contre leur propre existence nationale l'esprit de foi qui les a distribués avec leurs églises,

leurs écoles, leurs paroisses, leur foi invincible sur tous les points éloignés du pays ?

Et cet incident acadien lui-même dont nous parlions dans notre dernier numéro est-il autre chose qu'un indice frappant de la façon dont entend nous mener et du sort qu'on nous prépare ?

Ah ! par exemple, il va falloir réagir, protester, nous affirmer ! Sans doute, il faudra faire tout cela, mais nous aurons attendu bien tard. Nous ne sommes déjà plus au temps où nos Délégués Apostoliques, peu soucieux de favoriser les intrigues savamment organisées contre les chefs où les fidèles de l'Eglise canadienne, rappelaient doucement au sens des proportions et de la vérité intrigants et ambitieux. Ce temps-là est passé ou du moins il n'est pas loin de l'être tout-à-fait si nous en jugeons par les tendances nouvelles qui s'apprêtent à peser de plus en plus sur notre organisme national.

Nous ne voulons pas répéter les faits significatifs que nous avons déjà signalés maintes fois dans la REVUE ; il ne serait guère plus utile de signaler des faits plus nouveaux qui dans l'espace de quelques semaines sont venus s'ajouter aux premiers et leur donner une force d'enseignement qui n'échappe plus à personne. Le choix du Père Fallon pour le diocèse de London, celui de Mgr Rice pour Burlington, ne sont que la suite de la politique absorbante des assimilateurs qui a triomphé brutalement à Portland et combien sournoisement au Sault Ste-Marie. Même, il serait peut-être prudent pour les tenants de la cause nationale de se tenir prêts à subir des épreuves bien autrement rudes à cause du terrain nouveau qu'elles nous feront perdre, à nous qui en avons déjà tant perdu par notre faute.

En effet, il ne faut pas s'arrêter longtemps à étudier la situation qui nous est actuellement faite au Canada et dans la Nouvelle-Angleterre pour constater que, malgré la splendeur formidable de notre organisation hiérarchique, nous sommes, ou peu s'en faut, sur la défensive en face d'un groupe remuant qui ne constitue pas le quart de la population catholique du pays. Après des déboires nombreux, il ne faudrait pas être trop surpris si, par-dessus tout ce qui arrive, nous devions lire un de ces matins que le nouvel évêque de London vient d'être promu à la dignité d'archevêque d'Ottawa. Cet événement serait, après tout, dans l'ordre des choses possibles. Les Chevaliers de Colomb eux-mêmes qui partagent avec Son Excellence le Délégué Apostolique le confort de leur somptueux club d'Ot:-

tawa, se vanteraient d'avoir obtenu un évêque irlandais pour Regina qu'il ne faudrait pas davantage s'étonner. Le vent souffle dans leurs voiles et ils ne sont pas gens à négliger le moindre avantage, ce dont nous ne les blâmons pas trop, du reste. Car il faut toujours en venir à cette observation que si nos adversaires sont audacieux et prennent souvent avec la vérité des libertés très grandes, cela est sans doute dû à notre immuable quiétude et au peu de soin que nous mettons à surveiller nos intérêts. Je ne veux pas dire que tout cela soit de notre faute, mais c'est assurément la faute de quelqu'un.

On nous apprend que les messieurs du *Catholic Register* se sont fait cogner sur les doigts pour avoir annoncé que Mgr Bégin était parti pour Rome "sous prétexte de se faire soigner à Paris." On ajoute même que le digne archevêque de Toronto a eu vite fait de rappeler dans les bornes du respect certain abbé remuant que nous avons vu, pendant le dernier concile, visiter les bureaux de journaux pour expliquer les desseins de l'*Extension Society* ou distribuer à la presse anglaise du pays de plates flatteries à l'adresse du président du Concile. Cela indique au moins qu'en certains quartiers, si on est prêt à fermer les yeux sur une foule d'initiatives fort discutables, on est bien disposé à brider les amis indiscrets d'une cause que l'on compte, avec le temps, voir triompher.

Et qui se chargera de morigéner comme elles le méritent certaines associations catholiques de langue anglaise qui croient déjà nos populations françaises taillables à merci, qui se donnent l'étrange mission de les régénérer en une sorte d'apostolat moderne organisé pour le bénéfice de ce que la *Vérité* dénomme fort bien l'*Eglise dansante*, et qui, devant les protestations de quelques journalistes dévoués à leur race et à l'Eglise, jettent brutalement dans la balance l'influence habilement circonvenue du chef de l'Eglise au Canada. Ce moyen, qu'ils le sachent, est passé de mode depuis le geste fameux du Brennus, ou s'il était répété, il inviterait en même temps la fière réponse qui devait vaincre le chef gaulois et sauver la capitol.

Mais tout ceci est vite dit, et tous les journaux du pays le répèteraient que notre situation serait encore la même. Ce qu'il faut avec les paroles, ce sont les actes qui font respecter les paroles, ce sont les hommes qui agissent et qu'on retrouve le front haut et la volonté ferme devant les empiètements et les injustices, en un mot "des hommes qui connaissent leurs

devoirs, mais aussi leurs droits, et les connaissant, osent les défendre." (1)

Il ne faut pas trop compter sur cette bonne étoile qui semble guider les pas de notre jeune peuple, sur cette bonne fortune qui pour nous, comme pour la France, suscite au temps voulu les âmes libératrices et vengeresses. Cette pensée a inspiré de beaux vers à M. de Bornier, (2) mais le héros nécessaire ne s'est pas encore levé au milieu du peuple qui se contente de souffrir en l'attendant.

Beaucoup d'écrits ont déjà vengé la vérité, cette " première patrie de l'honnête honnête." Ce n'est pas tout ce qu'il faut faire.

A des amis qui le pressaient d'écrire l'histoire de l'Equateur, Garcia Moréno répondit : " Il vaut mieux la faire." C'est bien la réponse que nous sommes tentés de donner aux nombreuses lettres de félicitations, d'encouragement, etc., que nous avons reçues depuis quelques mois et plus particulièrement depuis la publication de nos trois ou quatre derniers numéros. En effet, ce n'est pas tout de connaître le mal, il faut surtout savoir y apporter un remède efficace. Et l'on comprendra que, dans notre cas, le remède qui s'impose dépasse de beaucoup la portée d'un article de journal. Il suffit d'exposer froidement une situation, de grouper les faits principaux qui en déterminent le caractère pour qu'un enseignement pratique s'en dégage avec force. Après tout, si un *Searchlight* ou autres documents de ce genre enseignent quelque chose, c'est assurément qu'il nous a fallu depuis longtemps et avec une persistance coupable, donner des preuves de la plus insouciance sécurité pour nous attirer semblable traitement. Même entre gens qui ne s'aiment pas on ne prend pas indifféremment toutes les libertés. Pour le moment, nous devons beaucoup moins nous étonner des coups que l'on nous porte que des moyens mêmes que l'on se permet d'employer contre nous. Et nous ne pouvons pas rejeter entièrement sur nos ennemis l'odieux d'une situation qui nous attriste, à bon droit, certes, quand ce qui nous arrive est pour beaucoup dû à notre apathie ou à la funeste habitude que nous avons prise depuis une vingtaine d'années de subordonner nos intérêts nationaux les plus chers aux besoins d'une politique

(1) Men who their duties know ; but know their right, and knowing, dare maintain.—*Sir William Jones.*

(2) " Il ne faut donc jamais désespérer de toi,
" Puisque malgré les jours d'opprobre et de misère,]
" Tu trouves un héros dès qu'il est nécessaire."

étroite et mesquine. Et c'est tellement le cas que personne, à notre connaissance, du moins, n'a jamais relevé le passage suivant d'un article de Raphaël Gervais dans la *Nouvelle-France* (novembre 1909) :

“ Il n'y a pas de cela un siècle, un représentant du Saint-Siège, après avoir passé quelques mois au milieu de vous, en tête à tête avec vos chefs, écrivait en toute sincérité que le Canada devrait être le boulevard du catholicisme dans l'Amérique du Nord ; mais que malheureusement les catholiques y sont divisés et que l'une des premières et principales causes de division, c'est que les uns veulent renoncer à la langue et aux mœurs françaises pour fusionner davantage et plus tôt avec l'élément anglais, et que les autres au contraire veulent rester français. Pour qui connaît la sincérité et la loyauté du personnage que personne n'a jamais mises en doute, il est incontestable que ces informations ont dû lui être données par un grand nombre des nôtres que leur éducation et leur position sociale lui ont permis de prendre au sérieux. C'était d'autant plus plausible que la langue française était assez maltraitée dans notre propre province et que les droits des catholiques au Manitoba avaient été lâchement sacrifiés parce qu'ils étaient catholiques— et beaucoup parce que pratiquement ils étaient surtout français. Vous avez vu récemment encore que ce sont les vôtres, Alcipe, qui ont voté dans votre propre province l'infériorité et le servage de la langue française. *Pourquoi Rome serait-elle plus française que les Canadiens-Français ?* Si nous sommes prêts à déchoir, si nous acceptons volontiers notre déchéance, si nos chefs courent au devant et la consacrent autant qu'ils peuvent, pourquoi Rome s'y opposerait-elle ? ”

On a peut-être signalé cet article et une couple d'autres parus avant lui, mais pour s'indigner contre l'ingérence d'une revue publiée tout près de l'archevêché dans la *politique* du pays. Et on sait assez, pour avoir lu nos journaux de parti, ce que cela veut dire. Tout ce que cette *politique* a fourni chez nous se résume à quelques lignes de reproches à ceux qui par leurs revendications ou leurs cris d'alarmes osaient troubler le festin de Balthazar, ou encore à l'éloge de cette anémie joyeuse dont des peuples plus vigoureux que le nôtre sont morts et qui a déjà commencé de tarir le sang de notre race. (1)

Mais nous entendons nos pacifistes à outrance, nos trembleurs devant toute influence anglaise s'écrier en cœur : “ Mais c'est un nationalisme démesuré que le vôtre. ” Il faut bien s'entendre là-dessus.

“ Le nationalisme, dit Anatole LeRoy-Beaulieu, pour la foule de ses adhérents, est né de l'exaltation et des angoisses du patriotisme. C'est, dirai-je, du patriotisme exaspéré, parfois du patriotisme aigri. ”

(1) “ Quelquefois les peuples s'éteignent dans une agonie insensible qu'ils aiment comme un repos doux et agréable ; quelquefois ils périssent au milieu des fêtes, en chantant des hymnes de victoire et en s'appelant immortels. ”

Pour nous, Franco-américains, Acadiens, Canadiens-français, c'est la lutte pour la conservation de la race, en dehors de l'allégeance due et jurée à nos drapeaux.

C'est encore le motif non avoué des saxonisateurs à outrance qui, oubliant le poids de chaînes séculaires, réclament—dans l'Eglise hélas !—l'asservissement et la fusion des races avec autant de vigueur et de tenacité qu'ils réclament avec le *Home Rule*, un Parlement à Dublin.

Une différence d'interprétation nous met en lutte depuis cinquante ans. La simple pensée que les éléments divers qui composent l'Eglise peuvent jouir de droits égaux aurait évité bien des misères. Mais nous parlons de droits égaux devant être reconnus par ceux-là mêmes que les circonstances semblent avoir placés au-dessus ou en dehors de la règle générale.

“L'égalité, dit Emile Augier, n'est pas un niveau. Ce grand mot ne peut avoir qu'un sens, le même ici-bas, que là-haut : à chacun selon ses œuvres.”

Nous ne demandons pas plus, mais cela nous le demandons fermement.

J. L. K.-Laflamme

Le "Petit Canada"

Lors du premier voyage de Champlain dans la Nouvelle-France, en 1603, Bechourat, sagamo montagnais résidant à Tadoussac, donna son fils à Pontgravé pour l'emmenner en France.

C'est sans doute ce jeune Montagnais qui fut tenu sur les fonts du baptême, le 9 mai 1604, par Alexandre de Vendôme et sa sœur, enfants de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

Privé de sa liberté, le fils du sagamo Bechourat ne tarda pas à tomber malade. On le transporta au château de Saint-Germain, où un appartement lui fut donné.

C'est dans ce même château que madame de Monglat élevait le fils de Henri IV, alors âgé de quatre ans, et qui devait être, quelques années plus tard, Louis XIII.

Le médecin de ce jeune prince, Jean Héroard, a tenu un journal de ses actions, jour par jour, depuis sa naissance jusqu'à ce qu'il eut atteint l'âge de vingt ans.

A la date du 23 mai 1604, nous lisons dans le *Journal* de Héroard :

"A huit heures levé, bon visage, gai, vêtu, il avale (met) ses bas de chausses disant : *Voyez la belle jambe*. A neuf heures et demie déjeuné sur la fenêtre du préau ; il voit des hommes qui passent, leur crie : *Bonjour, Messieurs, je m'en vais boire à vous*. A six heures il voit en passant le Petit Canada à la fenêtre, malade, il lui fait porter de son potage."

Le *Petit Canada* dont il est question ici, c'est le sauvage amené de Tadoussac par Pontgravé.

Une semaine plus tard, le 31, Héroard écrit :

"Levé contre son gré par Mme de Monglat ; il tenoit des verges, lui en donne un bon coup sur le visage, ne veut point de Mme de Monglat, s'y opiniâtre, en est fouetté. Il envoie à dîner à Canada."

Il faut croire que le dauphin avait de l'affection pour le *Petit Canada*, car le 10 juin il lui envoie encore porter quelque chose.

"M. de Vendôme (son frère) arrive, note ce jour-là Héroard,

se met auprès de lui, à la main gauche ; il le repousse par deux diverses fois de la main disant : *allez plus loin*. M. de Vendôme, de son mouvement, lui baise le dessus de la main et à l'impourvû. *Ha !* dit-il en faisant le fâché, *vous baisiez ma main*, et la frotte contre sa robe. Promené au jardin, amené à la Reine, mis en carrosse. A deux heures goûté, amusé, ramené en la salle du Roi, il fait sortir un cul-de-jatte qui jouait du flageolet, disant : *Mettez dehors ; qu'il joue, mais je ne le veux pas voir*. Il ne veut point voir Olyvette, folle de feu Mme de Bar, ne veut point voir maître Guillaume (fou du roi), n'aime point les fols de cette sorte. Soupé ; il fait porter de la gelée au petit Canada, malade ; s'amuse à voir les passants."

Le *Petit Canada* mourut le 18 du même mois. Les médecins ne purent rien faire pour lui ; c'est l'air de ses montagnes qui lui manquait.

Le lendemain de la mort du pauvre petit montagnais, on offre au dauphin une écuelle de cerises. Il la repousse en disant : Voilà pour le *Petit Canada*.

Plus d'une année après la mort du petit indien, le 15 novembre 1605, à propos d'objets rapportés du Canada par M. de Monts ("... Mené au Pecq et passé l'eau pour voir dans un grand bateau, un animal porté du Canada par M. de Monts, de la grandeur d'un élan. Il y avait une petite barque faite à la mode du pays, avec du jonc, et couverte d'écorce d'arbre, teinte de rouge, faite de façon de gondole et ayant les avirons du bois du pays...), le dauphin se ressouvient du *Petit Canada*, de sa façon de prononcer, de la couleur de son habit bleu, de la forme de son bonnet, rond comme celui du roi, son père.

Pierre Georges Roy

Ambition patriotique

Lundi, 25 juin.

Nous sommes encore aujourd'hui en pleines réjouissances, dans un triduum de fêtes, lesquelles, jetant leurs notes gaies dans tous les coins de la ville, font retentir les échos partout, où, dans notre province, s'agitent les érables aux feuilles dentelées.

La fête nationale devrait être la première entre toutes. Elle réchauffe dans les cœurs l'amour de la patrie et développe le patriotisme, un patriotisme noble, pur, désintéressé, qui inspire les actions les plus héroïques et enfante les plus sublimes dévouements.

Mais, Dieu me pardonne, je crois que je fais du lyrisme tout comme un orateur de circonstance. Pour une fois, en passant, on le tolérera bien.

“ L'amour de la patrie conduit à la bonté des mœurs et la bonté des mœurs conduit à l'amour de la patrie,” a dit Montesquieu.

Les deux sont donc des conséquences naturelles l'une de l'autre, et, il y va de l'intérêt de la société entière de les accroître par tous les moyens possibles.

Un auteur célèbre recommande aux mères de familles, dans un traité sur l'éducation des femmes, de développer comme une autre religion, dans l'esprit des petits enfants, cet amour de la patrie, ce sentiment de patriotisme éclairé, destiné à produire tant de bien sur un peuple.

Et, pour que ce sentiment ne reste pas endormi, il convient de l'agiter de temps à autre par des démonstrations publiques comme celles-ci.

Les feux de la St Jean ont été, cette année, un des principaux traits du programme de nos fêtes.

Chère, belle et vieille coutume, qui nous vient de France, et que je vois ressusciter avec un plaisir indicible ; gardons-la maintenant, fidèle, pour la transmettre à ceux qui viendront après nous.

Tant de touchantes et naïves traditions qui s'en vont, hélas ! chassées par l'indifférence et l'égoïsme des siècles nouveau ! Et, qu'est-ce que ce raffinement de civilisation nous offre de meilleur pour les remplacer ?

En regardant, ce matin, défiler la procession, il m'est venu à l'esprit une anecdote, que m'a racontée, à ce sujet, un de nos hommes politiques, occupant, il n'y a pas longtemps encore, un poste important dans les affaires du pays.

Le récit est inédit, je crois ; je me permettrai de le reproduire ici, tout en regrettant de ne pouvoir le répéter avec le charme du spirituel narrateur.

Il y a une quarantaine d'années donc, vivait dans une campagne aux environs de Montréal, un petit garçon, fils de braves cultivateurs, à qui l'on avait promis d'aller à la ville assister à la fête de la St Jean Baptiste.

—Si tu es sage, avait ajouté le père.

Le fut-il ? il est permis d'en douter, mais chacun sait ce que vaut cette condition auprès de l'indulgence naturelle des parents, et, sage ou non, le voyage n'en fut pas moins décidé.

Avec quelle ardeur l'enfant ne désirait-il pas le venue de ce jour, où il allait, enfin, voir de près ces fêtes grandioses dont il avait ouï les splendeurs, et qui semblaient, à sa jeune imagination, aussi étonnantes que les merveilleuses descriptions des pays enchantés.

La veille de son départ, le sommeil ne put visiter sa paupière, et, l'aurore du vingt-quatre juin avait à peine illuminé l'horizon de ses tendres reflets, qu'il était debout, prêt à partir, avec les bons voisins aux soins desquels il était confié.

Jamais il n'avait paru plus fier dans ses habits de droguet, et, avec quelle crânerie il portait sur sa tête le petit chapeau de castor qu'il n'avait permission de mettre qu'aux grandes solennités.

Je n'entreprendrai pas de vous peindre le ravissement extatique de l'enfant, en ce jour mémorable qui fut le premier jalon de sa carrière.

Les grandes rues bordées d'arbres, les banderoles aux mille couleurs, les drapeaux flottant joyeusement dans les airs, les inscriptions appropriées, les bouquets de verdure et de fleurs, le carillon des cloches, toutes ces choses, et bien plus encore,

les chevaux caparaçonnés, les chars allégoriques et les fanfares éclatantes, le fascinèrent complètement.

Oh ! comme l'on fêtait bien, jadis, la grande fête nationale !

Puis, quand vint le petit Saint-Jean-Baptiste, frais et rose, dans sa perruque blonde et tenant dans sa main le bout d'un ruban qui retenait l'agneau symbolique, son admiration ne connut plus de bornes.

C'était alors la coutume, — beaucoup de gens s'en rappelleront encore, — de conduire à pied l'enfant et le petit agneau, et pour empêcher la bête de s'écarter du rôle qui lui était assigné quelqu'un, devant elle marchant à reculons, offrait à sa convoitise une hottée de trèfle frais, qui, en l'attirant toujours, la forçait sans cesse d'avancer.

Ce détail intéressa d'autant plus le héros dont je raconte l'histoire, qu'il reconnut, dans le personnage au trèfle fleuri, une ancienne connaissance de son village.

Une telle rencontre et dans une circonstance aussi solennelle ne manqua pas de l'impressionner particulièrement, et, le soir, quand les derniers feux d'artifice eurent jeté dans le ciel leur éclat fulgurant, et qu'il eut repris le chemin de son village, il y songeait encore, tout en prêtant l'oreille aux commentaires de ses compagnons de voyage.

— Crois-tu, hein ! disait le plus vieux, il est vrai que la Catherine est une brave et honnête femme, qu'elle est bonne couturière de son métier, mais jamais on aurait pu s'imaginer qu'un jour viendrait où son garçon donnerait à manger au petit mouton dans la procession de la Saint-Jean-Baptiste.

— Quel honneur ! quel honneur ! répétait l'autre, abasourdi de l'événement.

Une ambition extraordinaire germa tout à coup dans l'esprit de l'enfant.

— Oui, se dit-il en lui-même, un jour viendra où je donnerai à manger, moi aussi, au petit mouton de la St Jean-Baptiste.

Les jour arriva où il atteignit une des plus hautes dignités auxquelles un homme politique puisse rêver dans sa vie.

Quand le vote populaire l'eut élevé au poste d'honneur, quand la voix puissante du peuple l'eut élu pour un de ses chefs, un de ses premiers devoirs fut alors d'aller passer auprès de son vieux père, dans l'humble village qui l'avait vu

naître, entouré des modestes compagnons de son enfance, les premières belles heures de son triomphe.

Et découvrant, parmi la foule accourue autour de lui pour l'acclamer et le féliciter, le bon voisin,—tout blanchi et courbé aujourd'hui—qui l'avait conduit pour la première fois à la fête nationale, il lui dit en lui tendant la main :

—Eh ! bien, père, tous ces honneurs sont bien beaux sans doute, mais je n'ai pas encore donné du trèfle au petit mouton de la St Jean-Baptiste.

—Ne te décourage pas, mon fiston, répondit le vieux, d'un ton d'affectueuse sympathie, en lui serrant la main à la lui broyer, ça viendra, ça viendra.....

Françoise

Revue des faits et des œuvres

La mairie de Montréal et le Dr. Guerin.

L'association des citoyens de Montréal a choisi comme son candidat à la mairie le Dr Guerin, un irlandais. Dans des circonstances ordinaires ce choix n'avait rien que de très acceptable, surtout si l'on tient compte de la forte personnalité du citoyen qui est ainsi honoré. Dans les circonstances actuelles, et à cause de certains événements présents à toutes les mémoires, beaucoup déplorent le fait que cette candidature n'ait pas été renvoyée à une autre année. Elle a déjà donné lieu, du reste, à un incident intéressant.

Dans le *Devoir* du 12 janvier, M. Olivar Asselin, après avoir énuméré les conditions à remplir par les candidats, disait :

“ Il ne faut pas non plus que le Dr. Guerin, quelque bonne dispositions que ses amis lui connaissent déjà à l'endroit des Canadiens-Français, semble par son silence, donner raison aux gabegistes et aux faiseurs qui ont déjà commencé à exploiter contre lui, parmi nos compatriotes, ses prétendues accointances avec le groupe irlandais qui nous dénigre à Rome pour escamoter la direction de l'Eglise canadienne.”

M. le Dr Guerin, toujours d'après le *Devoir*, a répondu comme suit à la question de M. Asselin :

“ Pour répondre à la question posée par certains journaux au sujet de l'attitude qu'il tiendrait envers le clergé canadien-français, il qualifia de lâche tout Irlandais qui ne rendrait pas justice aux mérites de ce corps digne de tous éloges. Il rappela l'admirable dévouement de notre clergé qui n'a rien épargné pour secourir les malheureux fils d'Erin atteints du typhus.

Des milliers de ses compatriotes ont été secourus et soignés. M. le docteur eut une note attendrie au sujet du regretté cardinal Taschereau qui, jeune prêtre lors de cette calamité, s'obstinait, malgré les instances de ses supérieurs qui le voyaient exténué, à continuer l'exercice de son ministère auprès des typhiques. Cette partie du discours de M. Guerin fut débitée en français.”

D'après les autres journaux, il aurait été moins explicite. Du reste, cela n'a guère d'importance maintenant qu'il a la candidature et qu'avec ou sans explications il eût été assez difficile de la lui enlever.

Le fait à noter dans tout cela c'est qu'on semble avoir choisi le Dr Guérin parce qu'il était catholique et en vue du Congrès Eucharistique qui se tiendra à Montréal prochainement ; c'est encore qu'il ne soit pas venu à l'esprit de l'Association des citoyens que, pour une circonstance comme celle-là, le maire de Montréal aurait pu fort convenablement être un catholique Canadien-français. Quant aux déclarations du Dr Guérin, il s'en doute bien un peu lui-même, elles valent ce qu'elles valent et ceux qui s'en contenteront ne seront pas très difficiles.

Il y a même assez longtemps, je crois, qu'on nous bat les oreilles avec cette histoire de 1847 comme si nous ne cherchions dans nos réclamations auprès de ces messieurs qu'à nous faire rappeler les services que nous leur avons rendus dans une circonstance difficile. Et ils nous racontent cette histoire-là avec d'autant plus d'aise que cela semble les dispenser de s'en rappeler chaque fois qu'ils complotent contre nous. Je l'ai entendu raconter par le même M. Fitzpatrick qui prononçait l'automne dernier à Chicago un si étrange discours sur nos missions de l'Ouest. L'abbé Burke lui-même, les rédacteurs du *Searchlight*, le tenant de l'anglicisation en ce pays ne l'ignorent pas davantage.

Et qu'est-ce que cela pourra bien nous faire que tous les irlandais du pays sachent que nous avons arraché leurs pères au typhus en 1847, s'ils s'obstinent à escamoter la direction d'une église où ils sont la petite minorité, et si, dans une circonstance comme celle du prochain Congrès Eucharistique, ils démontrent qu'ils sont de fait dans notre société laïque les meneurs de notre vie catholique ? Ils pourront même nous redire ce vieux thème usé du rôle joué par les irlandais à Fontenoye ; certains vont même jusqu'à prétendre qu'ils sont les vrais vainqueurs de Carillon ; en serons-nous plus avancés ?

S'il se tenait, chez nous, des Congrès Eucharistiques tous les ans, ce serait peut-être différent. Ce n'est pas, certes, au sortir d'un concile plénier où nous avons dû perdre beaucoup de nos airs vainqueurs, et dont les décrets vont être portés à Rome par un Délégué qui donne ses réceptions du Jour de l'An dans la salle des Chevaliers de Colomb, que nous devons porter la bonhomie jusqu'à confier au groupe qui nous combat avec le plus d'acharnement, le soin de recevoir les catholiques illustres qui se préparent à visiter notre pays.

On nous recommande depuis si longtemps d'être " larges " que nous le sommes devenus au point de permettre à tout le

monde de nous passer sur le dos sans que nous y trouvions à redire.

Il est vrai que la situation pénible où se trouve actuellement la ville de Montréal pouvait prêter à bien des surprises. On l'a bien senti aux recommandations que l'on a faites au Dr Guerin. C'est assurément une situation épouvantable que celle qui livre les arguments patriotiques aux carottiers, aux trustards, à la fripouille. Pourtant, il aurait pu se trouver dans la grande métropole un Canadien-Français capable de dominer les faiseurs et de faire triompher en même temps que l'honneur municipal l'honneur et les droits de la race.

On ne l'a pas voulu et ceux qui profitent du désarroi général, ce sont les mêmes qui sur les ruines fumantes de l'Université d'Ottawa, dirent à nos compatriotes éprouvés : " Vous reconstruirez pour nous, ou vous n'aurez pas un sou ! "

En voilà, au moins, que ça paie d'avoir du " culot " !

" O God, give us men ! "

Noces de diamants

La Société St-Jean-Baptiste de New-York a fêté, samedi, le 15 janvier, le soixantième anniversaire de sa fondation. C'est la plus vieille société de secours mutuel en existence aux Etats-Unis. Elle nous permettra bien, à cette solennelle occasion, de lui offrir les vœux que nous formons pour son succès. Nous y ajoutons même celui qu'elle atteint un glorieux centenaire.

Celui qui écrira l'histoire des Canadiens des Etats-Unis devra consacrer une belle page à cette organisation nationale qui, après soixante ans, nous apparaît avec l'auréole d'une intarissable jeunesse.

Son nom seul évoque le souvenir des premiers congrès nationaux dont le premier, tenu à New-York même en 1865, marque le point de départ des grandes manifestations franco-américaines qui recevaient en 1901 un si splendide couronnement à Springfield.

Aussi les noces de diamants d'une société comme celle-là devaient-elles fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la population française des Etats-Unis. Pour plusieurs, cet événement a presque révélé l'existence de notre groupe et fait rechercher son amitié. Nous n'en voulons pas d'autre preuve que ce passage d'un article consacré à la fête de la doyenne de nos sociétés nationales, par le *Courrier des Etats-Unis*, journal

français publié à New-York, et qui est bien près lui-même d'atteindre ses quatre-vingts ans :

“ Pour peu que l'on considère l'importance des populations franco-canadiennes, le rôle qu'elles jouent aujourd'hui comme facteur politique dans l'organisation sociale de certains États et les brillantes possibilités que fait naître cette prépondérance grandissante, on ne peut que souhaiter ardemment que tous les éléments de notre race, à quelque titre qu'ils y appartiennent, finissent par se pénétrer de la puissance d'action et de résistance que leur communique une cohésion bien entendue. Pourquoi ces diverses nationalités qui partagent une commune origine et parlent une même langue maternelle ne se solidariserai-elles pas en un vaste syndicat patriotique, dont le poids dans la balance électorale réagirait avec une certaine mesure de succès contre les influences étrangères naturellement hostiles, et leur permettrait de prétendre à quelque reconnaissance dans les conseils de la nation ?

“ L'idée n'a rien de déraisonnable que nous sachions, et l'objectif ultime vaut la peine qu'on s'y arrête. Sa praticabilité n'est certainement pas au-dessus de nos moyens ; et puis, en somme, l'essai ne coûterait rien.

“ En tous cas, il nous semble qu'un rapprochement plus intime entre les sociétés de langue française s'impose—rapprochement d'autant plus désirable qu'il ne peut être que fécond tant en effets matériels appréciables pour beaucoup qu'au point de vue de la sociabilité générale, qui est encore loin d'être parfaite en Amérique.

“ Il est quelquefois bon de voisiner, et la fête canadienne nous paraît en fournir une occasion opportune. Qu'en pensent nos lecteurs ? ”

Nous ne savons pas ce qu'en penseront les lecteurs du *Courrier*, mais ce que nous savons bien c'est que tout rapprochement des intérêts français et catholiques sur notre continent rencontrerait chez les Franco-Américains un accueil chaleureux. Mais encore faudra-t-il bien s'entendre sur les principes qui feront la base des amitiés futures et ne chercher à réunir, pour les rendre durables, que des sympathies que rien ne divise. Et même sur ce terrain le champ est encore très vaste où des gens de même race puissent loyalement se rencontrer et nouer de solides et cordiales relations.

L'expérience d'un siècle (1)

Un professeur de médecine légale à l'Université de Lyon a publié un livre sur *la Peine de Mort et la Criminalité* en France durant le 19^e siècle. Ce livre contient un tableau graphique fort suggestif, indiquant le nombre des crimes et délits commis, chaque année, contre les biens et les personnes. Il comprend tous les crimes dénoncés, jugés ou non jugés. Beaucoup de ces crimes, en effet, faute de pouvoir établir les responsabilités ou atteindre les coupables, sont restés impunis. Mais jugés ou non jugés ils n'en existent pas moins, et ils doivent être maintenus dans la statistique des crimes réels.

Lettre adressée à “*The Catholic Union Gazette*” et reproduite par le “*Tablet*,” de Londres, (1^{er} janvier 1910.)

Dans l'ensemble, ce tableau indique une progression effrayante des crimes et délits durant le 19^e siècle. Le nombre des crimes a *quintuplé* de 1830 à 1900.

Dans le détail, en cette période de 70 ans, on distingue : Une période de 25 ans de progression rapide (1830-55) ; une période de 20 ans d'amélioration ou d'arrêt (1855-75) ; une période de 50 ans de progression très rapide (1875-1905).

L'auteur cherche à expliquer ce progrès de la criminalité par des raisons d'ordre matériel que nous indiquons sans réfuter tant elles sont enfantines ; ces raisons sont l'abondance ou la disette des récoltes, la température, la tuberculose, auxquelles il ajoute l'alcoolisme. Cette dernière est plus vraie. Mais l'alcoolisme n'est-il pas une sorte de crime lui-même ? Loin d'expliquer les autres, il demande à être expliqué lui-même.

La vraie raison des progrès de la criminalité au 19^e siècle est facile à découvrir, pour qui connaît tant soit peu l'histoire de ce siècle. Cette cause est toute morale et religieuse ; cette cause est la diminution ou la suppression de l'influence religieuse dans l'éducation. Durant le 19^e siècle :

La criminalité a progressé quand l'éducation religieuse a été entravée.

La criminalité a diminué quand l'éducation religieuse a été favorisée.

Écoutons les enseignements de l'histoire :

1. Avant 1830 et surtout avant la grande Révolution la direction de l'enseignement public en France était confiée à l'Église catholique—alors la criminalité était faible.

2. La Révolution de 1830 enleva la direction de l'éducation publique à l'Église et la confia à un Ministère de l'Instruction publique très laïque. C'était une première laïcisation, ce fut un premier accroissement formidable de la criminalité.

3. En 1850 la loi Falloux rendit, en partie et pour 25 ans, à l'Église catholique la direction de l'éducation ; il y eut pendant 25 ans, arrêt et même diminution de la criminalité. Cependant la diminution ne se fit sentir que quelques années après le vote de la loi, vers 1855.

4. En 1876 commença le régime blocard des grandes et définitives laïcisations. L'Église fut bannie non seulement de la direction de l'éducation française mais de l'école. Depuis 1876 la criminalité a fait les progrès les plus énormes. De 250,000 elle a monté à 556,000.

Voici le tableau dans le détail :

Années.	Nombre moyen des crimes et délits.	
1831-35	113,000	} La direction de l'instruction publique est retirée de l'Eglise et donnée à des laïques. La criminalité augmente rapidement.
1836-40	144,000	
1841-45	169,000	
1846-50	226,000	
1851-55	280,000	
1856-60	266,000	} La loi Falloux rétablit l'organisation religieuse. La criminalité diminue.
1861-65	272,000	
1866-70	283,000	} L'empire libéral entrave l'action de l'Eglise dans les écoles. Léger accroissement de la criminalité.
1871-75	250,000	
1876-80	372,000	} La loi Falloux est améliorée au profit de l'Eglise. La criminalité diminue dans de grandes proportions. Régime antireligieux et laïcisation progressive et continue de l'enseignement. La criminalité fait des progrès effrayants et continuels.
1881-85	422,000	
1886-90	461,000	
1891-95	521,000	
1896-00	514,000	
1901-05	556,000	

Aux pères et mères de famille d'étudier et de méditer ces chiffres et la conclusion qui en découle.

Une supplique acadienne

L'Evangeline, le vaillant organe acadien de Moncton, N.B., (6 janv. 1910), publiait la supplique suivante, signée Rod. Le Fort et adressé à Son Excellence le Délégué Apostolique au Canada :

EXCELLENCE :

Le fidèle catholique a le droit absolu de s'adresser directement au Pontife Suprême, ou s'il le veut, au Canada, au Représentant du Saint Siège, à Votre Excellence. La voix de tout enfant d'Acadie est étouffée dès qu'elle s'élève ; ce n'est pas cependant une raison de se taire.

Les catholiques, encore que ce soient des Français, n'ont-ils pas droit à la protection de Votre Excellence ?

Le Y. M. C. C. est une société dite catholique mixte. Votre Excellence

daignait dire au propriétaire de *L'Evangeline* que nul peut empêcher les catholiques de n'importe quelle langue d'entrer dans une société approuvée par l'Eglise. Je n'ai pu avoir de nulle part la plus minime preuve d'approbation par l'Eglise, ni de cette Société Y. M. C. C., ni de la C. M. B. A., mais seulement de la Société de la Saint-Jean-Baptiste, reconnue par le Saint Père, et de la Société Nationale de l'Assomption, c'est-à-dire le peuple Acadien, reconnue par les Evêques de la province ecclésiastique de Halifax; et ce sont des Sociétés FRANCAISES.

On est donc tenu de regarder les deux sociétés mixtes Y. M. C. C. et C. M. B. A., comme des sociétés non défendues, c'est-à-dire *tolérées*.

A Moncton, sous le regard paternel de l'autorité religieuse paroissiale, d'autre langue que la presque totalité des paroissiens, la Y. M. C. C. a établi une *Ecole de Danse* où chaque semaine, le mardi pour les jeunes filles et le jeudi pour les jeunes gens, après 8 heures du soir, un professeur (?) enseigne la danse, afin que jeunes filles et jeunes gens, le moment venu, sachent valser et polker avec grâce, à la plus grande gloire de Dieu. Lors de la première partie de whist de la saison d'hiver donnée par la Y. M. C. C., il y a cinq ou six semaines, il y eut grand bal. Il y en aura d'autres.

M. le curé de la paroisse St-Bernard disait, le soir du mardi gras, 23 février 1909, à une nombreuse assemblée réunie dans l'église souterraine, que "tous les jeunes gens catholiques de Moncton devraient appartenir à cette société."

Plaise donc à Votre Excellence de faire connaître au peuple d'Acadie s'il peut, sans danger, laisser ses jeunes gens entrer dans cette société.

Daignez, Monseigneur, recevoir l'humble hommage du plus profond respect avec lequel j'ose me dire,

De Votre Excellence,

Le très humble et soumis serviteur,

ROD. LE FORT.

Le 11 décembre 1909.

Les Canadiens-Français d'Ontario

Un journal Québécois a entrepris de publier l'histoire des principales paroisses canadiennes-françaises de notre province-sœur. Après nous avoir donné l'histoire de la paroisse fondée par les nôtres à Toronto et si habilement dirigée par M. l'abbé Lamarche, il nous racontait il y a quelques jours comment fut fondée, comment s'est développée celle de Notre-Dame du Lac de Walkerville.

Cette paroisse qui est séparée de la ville américaine de Détroit fut fondée en 1881. Elle n'avait été jusqu'à cette date qu'une desserte de Windsor.

Sur la liste des fondateurs, raconte l'historien, je cueille au hasard quelques noms d'origine évidemment québécoise : Montreuil, Déziel, Rhéaume, Langlois, Moisan, Delisle, Lajeunesse, Parent, St-Louis, St-Pierre, St-Amour, Labadie, etc. Sur cette même liste, je vois d'autres noms qui nous sont moins familiers, mais pourtant bien français : Maisonville, Belleperche

Panisse, Gravier, Chapoton, Binette, etc. Ce sont sans doute les descendants des compagnons de Lamothe-Cadillac, le fondateur de Détroit. Enfin, pour être complet, ajoutons que parmi les catholiques de Walkerville, il n'y avait à cette époque qu'une seule famille irlandaise : celle de Patrick Walsh, et une famille allemande : celle de Jacob Bondes. S'il faut en croire la chronique des dons faits à l'église naissante, ces deux familles se montrèrent très généreuses. Preuve bien évidente qu'elles n'étaient pas trop maltraitées par la majorité.

A la demande de l'évêque diocésain, Mgr Walsh, M. l'abbé Alfred Lapierre, professeur de rhétorique au séminaire de St-Hyacinthe, fut envoyé par Mgr Moreau pour prendre possession de la cure de N.-D. du Lac. Il mourut à la tâche, le 24 juin 1890. M. l'abbé Beaudoin, le curé actuel lui succéda. En 1894, après une lutte qui inaugura dans Ontario les premières revendications des catholiques pour l'école séparée, les Canadiens Français de Walkerville fondèrent l'admirable organisation scolaire qui comprend aujourd'hui un joli couvent et deux écoles fréquentés par 580 enfants.

L'église de cette vigoureuse paroisse, brûlée en 1907, était déjà reconstruite le 11 octobre 1908. Les propriétés paroissiales de Walkerville sont évaluées à \$125,000. Et encore faut-il tenir compte du fait que ces compatriotes admirables avaient déjà contribué largement à la fondation des groupes paroissiaux de Windsor et de Sandwich, les deux paroisses dont ils furent détachés en 1881.

Voilà un exemple nouveau de l'œuvre accomplie par les nôtres en dehors de la province de Québec ; c'est la germination toujours de cette graine féconde qui donne partout, sous tous les cieux, et jusque dans les terres qui lui paraîtront le moins favorable, un fruit savoureux et abondant. Et cette merveille s'est reproduite à cent endroits différents de la province sœur. La raison de tout cela ? Écoutons le narrateur lui-même :

“Quelle est donc la puissance mystérieuse qui a permis à ces pauvres émigrants d'accomplir en si peu de temps des œuvres aussi remarquables ? Ce n'est certainement pas ni la richesse, ni l'influence politique, puisque la plupart d'entre eux en étaient absolument dépourvus. Non ! Ce qui les a fait songer à se grouper, ce qui les a inspirés d'opposer à l'assimilation protestante un front solide et compact, ce qui leur a fait déployer tant d'ardeur et d'énergie dans la fondation de leurs établissements religieux, c'est leur inviolable attachement à leur langue maternelle et aux vieilles traditions de leurs ancêtres.

Si bien qu'en dépit des doléances de tous les penseurs à courte vue, si l'esprit national a pu causer parfois là-bas, des contentions regrettables, loin d'avoir été uniquement une source d'embarras, une simple question de sentimentalisme, il a été en réalité un des facteurs les plus puissants de l'expansion et du progrès de l'Eglise catholique dans la province d'Ontario."

Statistiques pour l'année 1909

Le Père Alexis, Capucin, a publié dans l'*Action Sociale* du 12 janvier (1910), l'étude suivante qui complète d'une façon admirable les chiffres que la REVUE a déjà donnés sur la population catholique du Canada :

" Le Bureau fédéral du Recensement, à Ottawa, vient de publier un *bulletin* fort intéressant de la population du Dominion en 1909, qui se résume comme suit :

Provinces Maritimes.....	1,038,112
Québec.....	2,088,263
Ontario	2,619,025
Ouest.....	1,604,600
	<hr/>
Total général.....	7,350,000

" La valeur de ces chiffres, sans être absolue, puisque le dernier recensement général et officiel date de 1901, doit être considérée néanmoins, comme suffisante.

" Dans ces conditions, il m'a paru que le bulletin récemment publié pouvait servir de base à un calcul approximatif de la population catholique actuelle du pays. Comme je tiens à ne pas donner de soupçons sur ma manière de procéder, je laisserai au lecteur le soin d'en faire lui-même le contrôle.

PROVINCES MARITIMES

" Constatons d'abord avec satisfaction, une augmentation de 144,159 âmes dans les Provinces Maritimes, depuis 1901 jusqu'à notre époque. Cette augmentation doit être attribuée exclusivement aux catholiques. Les protestants, en effet, dont la natalité est très faible, au lieu d'augmenter, décroissent. Ils ont perdu, en vingt ans, de 1881 à 1901, cinq mille âmes. Voici donc, du coup, la population catholique des Provinces Maritimes élevée, en 1909, au chiffre rond de 445,000 habitants.

PROVINCE DE QUÉBEC

" La population totale de la Province de Québec s'est accrue, en huit années, de 439,000 habitants. Or, nous savons que, depuis assez longtemps, notamment depuis le dernier recensement, les catholiques de la dite Province comptent pour au-delà de 86 p. c. de sa population totale. Comme rien d'anormal ne s'est passé dans ces dernières années, nous pouvons donc calculer légitimement, sur les mêmes bases, qu'il existe actuellement dans Québec, 1,810,000 catholiques.

PROVINCE D'ONTARIO

“ La population de la Province d'Ontario, dans le même espace de temps, s'est accrue de 430,000 habitants ; c'est-à-dire d'un peu moins que celle de la Province de Québec.

Or, la proportion des catholiques en Ontario, relativement à la population totale, était jusqu'ici de 18 p. c. Calculée sur cette base, la population catholique actuelle doit donc s'élever, dans cette Province, à 471,000 âmes.

PROVINCES DE L'OUEST

“ Nous possédons sur les diocèses de St-Boniface, de St-Albert et du Prince-Albert des documents récents qui nous apprennent que la population catholique de cette partie du pays s'élève au chiffre de 219,000 âmes.

Nous sommes moins renseignés pour les régions plus à l'Ouest. Indiquons les chiffres probables de 50,000 catholiques pour la Colombie Britannique, de 12,000 pour le Yukon, et de 10,000 pour le Vicariat du Mac-Kenzie. Ce dernier chiffre n'a aucune valeur absolue, car nous ignorons tout de ce Vicariat Apostolique. Mais une erreur, dans l'espèce, ne tire point à conséquence.

Soit, pour les Provinces de l'Ouest 291,000 catholiques.

“ Résumons maintenant toutes ces données dans un tableau comparatif des recensements de 1901 et de 1909.

RECENSEMENT DE 1901

	Catholiques.	Protestants.	Population totale.
Provinces Maritimes.....	301,072	592,881	893,953
Québec.....	1,429,212	219,686	1,648,898
Ontario.....	390,351	1,792,596	2,182,947
Ouest.....	108,964	536,553	645,517
Grands totaux.....	2,229,599	3,141,716	5,371,315

EVALUATIONS POUR 1909

	Catholiques.	Protestants.	Population totale.
Provinces Maritimes.....	445,231	592,881	1,038,112
Québec.....	1,810,000	278,263	2,088,263
Ontario.....	471,000	2,148,025	2,619,025
Ouest.....	291,000	1,313,600	1,604,600
Grands totaux.....	3,017,231	4,332,769	7,350,000

“ Comme on le voit, malgré l'énorme immigration protestante de ces dernières années, nous n'avons point perdu de terrain, et nous avons conservé notre importance proportionnelle (41%) dans la population totale du pays. C'est à la fécondité des familles catholiques qu'il faut attribuer, surtout, ce heureux résultat.

“ Une observation en terminant. L'année prochaine aura lieu le recensement décennal de la Puissance. Qu'il nous soit permis d'attirer l'attention de nos représentants à Ottawa sur ce sujet. Personne n'a oublié combien les statistiques de 1891 maltraitèrent les Canadiens-français, et comment grâce à des représentations énergiques, justice leur fut rendue dix ans plus tard.

“ Nos représentants et nos ministres feront bien de veiller à ce que, dans la composition du Bureau qui présidera à la confection du prochain recensement, pleine satisfaction soit donnée à l'élément catholique.”

Le Cardinal Satolli

Le cardinal Satolli est mort le 8 janvier. Il était né à Marsciano, diocèse de Pérouse, le 21 juillet 1839. Il fut professeur à la Propagande, puis recteur du collège grec-rhuthène, président en 1886 de l'Académie des Nobles ecclésiastiques, élu, le 1er juin 1888, archevêque titulaire de Lépante et délégué apostolique aux Etats-Unis. Créé, le 29 novembre 1895, card.-prêtre du titre de Ste-Marie “ in Ara Coeli ”, il opta le 22 juin 1903 pour le siège de Frascati.

Société de Géographie de Québec

La réunion annuelle de la Société de Géographie de Québec a eu lieu, samedi, le 15 janvier. Le rapport du secrétaire, M. Eugène Rouillard, signale d'abord une augmentation considérable dans le nombre des sociétaires qui a atteint le chiffre de deux cents.

Ces chiffres, dit M. Rouillard, ont leur éloquence. Ils disent mieux que tous les longs discours la marche ascendante de cette association, ils sont la preuve la plus palpable que nos compatriotes s'intéressent davantage aux découvertes qui s'effectuent dans le monde géographique et archéologique, aux conséquences qui en découlent pour le commerce et l'industrie, ils indiquent enfin un retour à des études qui n'étaient dans le passé que l'apanage de quelques hommes d'élite.

La Société Géographique échange son “ Bulletin ” avec les autres associations géographiques. Elle échange avec celles d'Alger, de Tunis, en Afrique, de Tokio, au Japon, avec l'Institut Colonial de Londres, avec les sociétés géographiques de Manchester et de Liverpool, en Angleterre, de Philadelphie et de Washington aux Etats-Unis, de Costa-Rica, dans l'Amérique Centrale, avec les sociétés archéologiques de Narbonne et de Draguignan, en France, et puis avec l'Université de Toronto, qui publie chaque année deux à trois volumes dans lesquels sont analysés tous les travaux des auteurs canadiens.

La bibliothèque s'enrichit, grâce à ces échanges, de livres et de collections précieuses que les studieux ou même les simples amateurs qui s'intéressent au mouvement géographique,

peuvent toujours consulter avec profit pour eux et pour les autres.

Et M. Rouillard rend hommage au capitaine J. E. Bernier pour le succès qui a couronné sa troisième expédition dans les mers arctiques. On sait que la Société Géographique s'est constituée, dès le début, le parrain de l'intrépide explorateur canadien.

Voici la liste des officiers de la Société pour l'année 1910 :

Président : M. le juge Routhier.

Vice-présidents : M. l'abbé Gosselin, recteur de l'Université Laval, J. G. Scott, M. le sénateur Landry, M. de la Bruère.

Bureau de direction : MM. Berlinguet, le sénateur Choquet, J. N. Castonguay, L. E. Wurtele.

Secrétaire : M. Eugène Rouillard.

Assistant-secrétaire : M. F. N. Fafard.

Secrétaire correspondant : M. N. Levasseur.

Bibliothécaire : M. Hormisdas Magnan.

M. le secrétaire donna ensuite lecture de l'état des finances, ainsi que d'une liste considérable de nouveaux membres.

Les élections anglaises

Le peuple anglais vient de passer par une des crises politiques les plus graves de son histoire. Lancé dans une élection générale par le refus des Lords d'approuver le budget du gouvernement Asquith, il a déjà manifesté, dans une première escarmouche sa volonté plutôt indécise d'entreprendre la réforme de sa chambre haute et de modifier d'une façon radicale son vieux régime constitutionnel.

Les dépêches qui nous arrivent au moment où nous écrivons ces lignes indiquent que le gouvernement libéral, dirigé par M. Asquith et l'impétueux Lloyd-George, sera maintenu. La première journée du scrutin a donné le résultat suivant : 43 unionistes, 37 libéraux, 6 ouvriers et cinq nationalistes sont élus. Les unionistes ont gagné dix-huit sièges au lieu de 29 comme ils l'espéraient, huit jours, aupa-
 vant.

Une question de première importance, celle des écoles catholiques menacées par la politique libérale, a été complètement submergée dans les appels passionnés faits au peuple pour ou contre la chambre des Lords, le Home Rule, le libre-échange ou la réforme du tarif. Le seul espoir laissé aux catholiques c'est que le parti nationaliste irlandais constitue dans le prochain

parlement la balance du pouvoir entre le pouvoir et l'opposition.

Et nous voyons que cet espoir ne sera très probablement pas trompé. Cette garantie elle-même vaut-elle beaucoup entre les mains du parti irlandais ? Il a tout sacrifié sur une promesse très vague qu'on lui a faite au début de la campagne, et abandonné à leur sort les catholiques anglais qui le priaient de les aider à sauver les écoles confessionnelles.

C'est de mauvais augure après son attitude sur cette question des écoles catholiques dont il n'a sauvé, il y a peu de temps, que tout juste ce qu'il fallait pour qu'on ne l'accusât pas de les avoir trahies.

Les questions scolaires—du moins pour ce qui est des catholiques—ne sont pas très heureuses dans les parlements britanniques.

L'évêque de Burlington

M. l'abbé Rice, curé de Northbridge, Mass., a été choisi, sur la recommandation de la Consistoriale, pour remplacer à Burlington Monseigneur Michaud, décédé il y a quelques mois. De lui les journaux franco-américains nous apportent la courte biographie suivante :

“ L'abbé Rice est né à Leicester, Mass., et puisa son instruction dans les écoles publiques de ce village, puis à l'Académie de Leicester, au collège Holy Cross et finalement au Grand Séminaire de théologie de Montréal. En septembre 1874, il fut ordonné prêtre par Mgr Beaven, de Springfield. Il suivit un cours postgradué de théologie au Collège Américain à Rome, et y recevait le degré de docteur en théologie en 1896. Il fut alors assigné successivement aux paroisses de Portland, Me., Fitchburg, Mass., Pittsfield et Oxford, Mass., et durant deux ans fut professeur de philosophie au séminaire St-John, de Brighton.”

Nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre acceptent ce choix avec soumission, mais avec une infinie tristesse. Leur seule consolation repose encore dans le fait que le nouvel évêque part d'une paroisse franco-américaine où il s'est acquis une jolie réputation de tolérance et de vertu. Au point de vue de la langue, il parle peut-être mieux le français que l'évêque à nom français qu'il va remplacer. Mais on sait que dans la Nouvelle-Angleterre c'est un mince avantage, attendu que les assimilateurs les plus acharnés y parlent notre langue avec une étonnante facilité.

Au point de vue national, c'est une défaite même si, au dire

de l'*Union Woonsocket*, "c'est l'inévitable qui arrive." Et puis, nos compatriotes du Vermont peuvent encore en tirer quelque profit en constatant la faiblesse de leur organisation et en réagissant fortement contre l'apathie qui les a trouvés inertes et impuissants dans un moment difficile. Prêtres et laïques trouveront leur compte à raviver, dans tous leurs centres, l'esprit national endormi. Et Mgr Rice ne sera pas homme à les décourager, lui qui favorisait le mouvement français et catholique dans sa petite paroisse de Northbridge.

Quant aux raisons qui auraient pu motiver le choix de Rome, il serait bien inutile de les rechercher. Certains y voient l'influence de l'archevêque de Boston qui, tout aussi bien que Rome, n'était pas pour se montrer plus canadien que nous, et a peut-être eu plus de succès qu'on ne croit avec sa politique fort habile de "romaniser" la Nouvelle-Angleterre.

Au fond, c'est une preuve nouvelle de la tendance montrée par les autorités romaines à associer le progrès de l'Eglise en Amérique à la prépondérance des influences de langue anglaise. Ce qu'il y a de certain c'est qu'en voulant "romaniser" on pourrait bien "irlandaiser" ce qui n'est pas du tout la même chose. En attendant, avec Burlington, London et le Sault Ste-Marie aux irlandais, avec Ottawa en danger de subir le même sort, c'est toujours le cercle qui se resserre autour de la province de Québec et qui doit y limiter tout développement Canadien-français en Amérique. Mais si nous avons réellement cette mission providentielle à laquelle nous croyons assez pour excuser toutes nos déflections et nos défaites, ce cercle devra se briser un jour. Mais quand ?

Washington, à l'époque la plus critique de sa lutte pour la liberté, adressait aux siens cet appel tragique :

"Je crois, ou du moins j'espère, qu'il existe encore parmi nous assez de vertu publique pour que nous nous privions de tout, excepté de ce qui est absolument nécessaire à la vie, afin d'accomplir notre entreprise ?

Il me semble que nous sommes bien près de la situation qui demandera aux nôtres un pareil effort.

La mort de "Françoise"

Mlle Robertine Barry, mieux connue dans le monde des lettres canadiennes sous le nom de "Françoise" est décédée presque subitement, à Montréal, le 7 janvier dernier. C'est une lourde perte pour le journalisme Canadien-français où

Mlle Barry occupait une place indiscutée au tout premier rang. "Madeleine", la sympathique chroniqueuse qui lui avait succédé à la *Patrie* et qui était une ardente admiratrice de la défunte, disait en apprenant la triste nouvelle: "Le journalisme féminin fait une lourde perte. Françoise était notre doyenne, notre initiatrice, car elle eut l'honneur d'ouvrir aux Canadiennes cette carrière où elle dépensa le meilleur de son talent et de son cœur."

Nous citons de la *Patrie* la note suivante où se trouvent les traits principaux de cette vie de femme littéraire tout particulièrement intéressante :

Mlle Barry avait fait ses études au couvent des Ursulines de Québec d'où elle sortit graduée avec distinction. Jeune encore, elle entra à la *Patrie* et sa collaboration à ce journal dura jusqu'en 1901. En même temps, elle collabora à la *Revue Nationale*, à la *Revue Canadienne* et publia en 1895 un recueil intitulé "Fleurs Champêtres," collection d'esquisses si originale que la *Revue Française Catholique* en comparait l'auteur à Georges Sand.

Mlle Barry quitta la collaboration de la *Patrie* pour fonder une revue bi-mensuelle, le *Journal de Françoise*, qui eut huit années d'existence, et dont elle cessa la publication l'an dernier.

À l'exposition de 1900, Mlle Barry fit son premier voyage en Europe et séjourna quelques temps à Paris, en compagnie de madame Raoul Dandurand. Toutes deux représentaient officiellement les femmes canadiennes. En 1896, elle remplit une mission analogue à l'exposition de Milan, enfin, pendant l'année qui vient de s'écouler, elle fit son dernier voyage à Paris.

Mlle Barry avait été nommée par le gouvernement français officier d'Académie en 1902. Elle était présidente de la société des femmes journalistes du Canada, secrétaire de la société historique (section des femmes) et membre du club Lycéum, qui réunit à Paris la plus grande partie des femmes de lettres.

Ses relations dans la capitale française étaient nombreuses et choisies : Mmes Adam (Juliette Lambert), la comtesse de Mirabeau-Martel (Gyp), M. et Mme Théo. Gauthier, M. et Mme Claretie, la duchesse d'Uzès, présidente du club Lycéum, et une foule d'autres personnalités bien connues dans le monde des lettres, comme la reine de Roumanie, Carmen Sylva et Mlle Vacaresco.

Elle avait écrit il y a plusieurs années une pièce de théâtre, qui fut jouée à la salle Karn, sous le titre "Une Méprise," et qui devait être reprise bientôt à l'Académie, sous un titre différent."

Et que pourrions-nous ajouter pour notre part, à ce qui précède, si ce n'est d'offrir aux parents, aux amis de la défunte, l'expression de nos très sympathiques condoléances.

Mais nous avons voulu faire davantage et offrir à nos lecteurs, qui connaissent "Françoise", et lui ont déjà accordé un souvenir dans leurs prières, une des pages les plus touchantes et les plus doucement écrites de la brillante chroniqueuse. C'est une petite anecdote de fête nationale que l'on trouvera

sous un titre spécial dans une autre page de la REVUE (1) et qu'on lira avec plaisir.

La défense navale

M. Robert Ellis Thompson écrivait, il y a quelques mois dans le *Freeman's Journal* de New-York :

“ Il n'est pas de peuple au monde, si ce n'est les Français, qui soient plus que les Anglais susceptibles de tomber dans un panique.” Ceci, dit au sujet de la terreur subite inspirée à John Bull par les Allemands, ne manque pas d'actualité chez nous au moment où l'on songe à créer une marine canadienne. Les élections anglaises où nous avons entendu M. Lloyd-George et tous les membres du gouvernement anglais se moquer du péril allemand dénoncé par M. Balfour, nous ont déjà prouvé tout ce qu'il y a de vide dans les prétextes invoqués pour nous lancer dans une aventure qui nous coûtera les yeux de la tête, sinon la tête elle-même. Il est évident que l'on veut répéter sous une autre forme l'histoire des contingents. On y met même beaucoup moins de formes. Le projet de loi présenté par M. Laurier, et créant une marine canadienne, place tout simplement cette marine entre les mains de notre gouverneur en conseil qui pourra, à son tour, la lancer au service de l'Angleterre en cas de guerre, dans tous les cas de guerre qu'il plaira à la métropole d'entreprendre pour protéger un commerce d'opium ou pour servir les idées de quelque nouveau Cecil Rhode.

On avouera que c'est une étrange manière de préparer ce centenaire de paix que le plus jeune de nos ministres proposait aux Etats-Unis de célébrer en 1912. Après tout, cette marine, si impuissante qu'elle soit forcée de toujours être, suffira peut-être pour nous entraîner avec nos voisins dans un conflit où nous serions avalés d'une bouchée. Et si le péril allemand existe si peu en Angleterre que M. Lloyd-George pouvait déclarer qu'au premier signe d'hostilité les navires de guerre allemands seraient déjà au fond de l'eau avant même de sortir de la mer du Nord, pourquoi continuerait-il d'effrayer nos gouvernements où l'âme chauvine de ce brave M. Borden qui est allé chercher son chemin de Damas à la dernière conférence impérialiste.

Par exemple on a bien soin de dire qu'entre les Etats-Unis

(1) Ambition patriotique, p, 269.

et l'Angleterre il ne peut pas être question de guerre. Si tout se réglait comme l'affaire du Vénézuéla, passe encore. Mais d'autres circonstances pourraient provoquer d'autres conflits avec d'autres résultats. Qu'on en juge plutôt par ce passage d'un article de journal américain où l'on discute la possibilité d'une alliance entre les deux pays :

“ Que l'Angleterre sache bien que nous ne lui sommes attachés par aucun lien pouvant affecter notre politique nationale, ou pouvant nous lancer contre aucun des ennemis de cette Empire Britannique qui a été bâti par l'aggression, l'effusion du sang, la cruauté et la rapine. Nous serons plutôt contents, la plupart d'entre nous, de le voir tomber en pièces, pour la délivrance des nations qu'il a écrasées ou cherché à tuer. C'est le sort réservé à ce système néfaste pour quelque jour terrible et grand des jugements de Dieu, et quel homme juste et sensé pourra le déplorer ? ”

Le correspondant londonien du même journal déclarait qu'en Angleterre tout le monde était d'avis que la marine anglaise devait sans tarder, et pendant qu'elle en était capable, anéantir la flotte allemande. Et c'est peut-être cette idée qui est au fond de toute cette campagne insensée faite autour de l'Allemagne et qui doit nous entraîner, avec les autres colonies anglaises, dans l'abîme d'où l'Angleterre se sent impuissante à se tirer. L'histoire du Danemark, le siège de Copenhague en 1807 et la destruction de la flotte danoïse sont là pour nous le rappeler.

Au reste, c'est encore M. Borden qui nous a donné le vrai mot de la situation lorsqu'il a dit que la création d'une marine de guerre était surtout une question de sentiment. Nous avons déjà payé \$300,000, pour assister, à Québec, à une démonstration impérialiste qui a touché jusqu'au cœur notre Délégué Apostolique. Ce devrait être suffisant.

Cette question de défense navale a déjà été traitée longuement et clairement dans la REVUE (IIIe Vol. No. 1, mai 1909). Nous nous en tenons à ce que disait alors notre collaborateur, M. Asselin.

Nous n'y ajoutons que deux choses : la demande que ce projet de marine soit soumis au peuple et le vœu qu'il soit enterré comme il convient sous une avalanche de votes reprobatrices.

Le congrès d'éducation

Le Congrès d'Éducation des Canadiens-français d'Ontario a eu lieu, à Ottawa, les 18, 19 et 20 janvier. Douze cents délégués venus de tous les points de la province—les centres mêmes les plus éloignés étaient représentés—ont discuté pendant trois jours les questions qui tiennent de plus près à l'avenir de leur race. Il s'est passé là des scènes émouvantes, il s'est révélé des faits, étalé des statistiques à étonner les plus optimistes. Comme résultat pratique, ce congrès a donné à nos compatriotes de la province voisine une première idée—mais très nette—de leur nombre et de leur force. "Vous vous êtes comptés," leur a dit M. Rodolphe Lemieux, le Ministre des Postes. Et c'est bien tout ce qu'il fallait.

Le manque d'espace nous force de remettre à un autre numéro (mars) une étude complète de ce congrès auquel, du reste, notre Directeur a tenu à prendre part. Et on verra que ce sujet ne manque pas d'intérêt.

Voici, sauf de légères modifications, les demandes que le congrès a chargé son comité permanent de présenter au gouvernement d'Ontario :

- 1.—Que la catégorie d'écoles ou de classes, virtuellement reconnues comme écoles ou classes bilingues, le soit explicitement et officiellement ;
- 2.—Que, dans ces écoles ou classes bilingues, l'anglais et le français soient autorisés comme langues d'enseignement ;
- 3.—(a) Qu'une école où la majorité des élèves est d'origine française, soit déclarée bilingue ;
- (b) Que, dans une école où 25 p. c. des élèves sont d'origine française, on leur y enseigne efficacement la lecture, l'orthographe, la grammaire, la composition et la littérature françaises ;
- (c) Que l'inspection des écoles mentionnées en (a) et (b) soit faite par un inspecteur bilingue ;
- 4.—Que, dans ces écoles ou classes, les programmes officiels soient rationnellement modifiés, de manière à tenir compte des deux langues et à en assurer l'enseignement efficace dans les différents cours ;
- 5.—Que, dans l'examen final du 4^{me} cours primaire, correspondant à l'examen l'entrée aux écoles secondaires, ainsi que dans tout examen auquel prendront part les candidats bilingues, la lecture, l'orthographe, la grammaire, la composition et la littérature françaises soient matières d'examen ;
- 6.—Qu'au cours d'enseignement bilingue primaire, succède un cours secondaire bilingue ;
- 7.—Que les écoles d'entraînement pédagogique bilingue soient maintenues, et que d'autres soient fondées à mesure que la nécessité s'en fera sentir ;
- 8.—(a) Que le brevet d'école modèle émis par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, soit considéré en Ontario comme l'équivalent du certificat d'admission à l'école d'entraînement pédagogique bilingue ;
- (b) Que les titulaires d'un diplôme académique de la Province de Québec obtiennent le diplôme de 3^{me} classe d'Ontario en subissant avec succès l'examen final de l'école d'entraînement pédagogique sur la lecture, l'or-

thographe, la grammaire et la composition anglaises, ainsi que sur les lois et règlements scolaires de cette province ;

9.—(a) Qu'il soit spécifié, le plus tôt possible, à quelles conditions le diplôme temporaire de 3me classe pourra être renouvelé ou devenir permanent ;

(b) Que les titulaires des dits diplômes de 3me classe qui auront enseigné régulièrement, au moins deux années, en Ontario, à la satisfaction des autorités, puissent obtenir un diplôme de 2me classe, en subissant avec succès l'examen d'admission à l'école normale ;

10.—Que les titulaires des diplômes de seconde classe qui n'ont point suivi un entraînement bilingue, soient tenus, pour pouvoir enseigner dans les écoles bilingues, de subir avec succès un examen spécial, attestant qu'ils possèdent une connaissance pratique suffisante de leur langue française ;

11.—Qu'une école normale, ou branche d'école normale bilingue, soit ouverte aussitôt que les éléments en auront été préparés par les écoles ou classes secondaires bilingues.

Léon Kemner

Les Français aux Etats-Unis ⁽¹⁾

Pierre Charles L'Enfant

Le sujet choisi pour la conférence qui devait être donnée à cette réunion de notre société traite de la vie simple et des œuvres de l'un de ces vaillants et brillants Français qui, avec l'enthousiasme accoutumé de leur race offrirent, avec un empressement si opportun le secours de leurs services, de leurs talents aux défenseurs de la Cause Américaine, à l'heure critique, à l'époque de la Révolution.

Les traits du génie, de la bravoure et de l'abnégation de ces gentilshommes venus de France ont donné un relief si éclatant au caractère national en voie de développement de ce peuple dont ils ont aidé à assurer la liberté, leur inspiration et leur œuvre remplissent une si admirable place dans notre histoire et constituent une partie si inspirante des premières traditions de notre pays, qu'il est juste que notre société Franco-Américaine, animée d'une fierté qui se réclame de deux titres, s'efforce de rendre leurs personnalités familières à plus de monde et à répandre une connaissance plus adéquate de leurs vies et de leurs faits et gestes.

La tâche m'incombe, donc, en autant que je le puis, de chercher à vous faire mieux connaître Pierre Charles L'Enfant, qui, de concert avec Lafayette, Rochambeau et ces autres hommes dont la mémoire devrait être révérée par tous les Américains et avec une affection toute particulière par tous les Franco-Américains, arriva en ce pays en 1777, poussé par l'ardeur d'une passion chevaleresque à prendre une part active dans notre lutte contre l'oppression.

On ne saurait dire au juste de quelle partie de la France il était originaire. Il est né selon toute probabilité en 1758.

On connaît peu de choses de ses antécédents et de sa vie avant qu'il se vouât au service de l'Amérique.

(1) Deux extraits d'un fort intéressant travail lu devant la Société Historique Franco-Américaine, à Boston, Mass, par M. Charles J. Martelle. C'est une preuve nouvelle de l'intérêt que l'on porte à la langue française dans la Nouvelle-Angleterre.—C'est, de plus, un exemple frappant de la façon dont on sait perpétuer là-bas la langue maternelle parmi les nôtres jusqu'à la troisième et même la quatrième génération.

Il n'y a aucun doute qu'il reçut une excellente éducation militaire et une formation technique rare, qui s'ajoutèrent à une aptitude naturelle pour le génie et l'architecture et à un tempérament artistique prononcé. Il s'enrôla dès son arrivée dans les troupes américaines et servit dans les rangs des armées continentales en qualité d'officier subordonné pendant plusieurs années. En 1781, sous le comte D'Estaing, il participa à l'attaque dirigée contre Savannah. Il y fut blessé, fait prisonnier et plus tard échangé pour un officier blessé.

Il trouva la première occasion d'exercer son habileté extraordinaire dans la construction du Fort Mifflin sur le Delaware, à peu de distance de Trenton, N.-J.,—de toutes les fortifications de la période révolutionnaire peut-être la plus parfaitement construite et la plus sévèrement éprouvée.

Ce travail attira sur lui l'attention du général Washington qui reconnut dans le jeune Français un allié précieusement doué. Il l'employa dans l'exécution d'un grand nombre de projets de construction d'importance secondaire et le récompensa en 1783 en le nommant major dans le département du génie militaire.

L'Enfant conquit l'estime et l'amitié intime de Washington, de Jefferson et autres têtes dirigeantes et fut reconnu et honoré comme l'un des hommes remarquables de l'époque dans les colonies ; mais, bien que son nom fût devenu familier, sa personnalité semble avoir été plus ou moins enveloppée de mystère.

Il est manifeste qu'il était énergique, ambitieux, idéaliste et rempli de confiance dans son propre génie. Il appert aussi qu'il était susceptible et incapable de se soumettre à des restrictions ou à subir un contrôle.

Après la construction du fort Mifflin, sa première entreprise considérable fut le remodellement de Federal Hall dans la ville de New-York, le premier siège du Congrès. L'édifice sans prétention qui avait servi d'Hôtel de Ville fut transformé en un édifice d'une beauté architecturale au-dessus de l'ordinaire.

Par ce travail il se montra le premier architecte des Etats-Unis, comme ses constructions militaires antérieures avaient révélé en lui notre premier ingénieur militaire éminent.

Lorsqu'il fut décidé que l'on transporterait à Philadelphie le siège temporaire du Gouvernement, il fut employé à tracer les plans de l'édifice Fédéral de cette dernière ville, ce qui servit à augmenter sa réputation.

Il fut engagé par la Société des Cincinnati à dessiner un

insigne en or, honneur qui contribua à confirmer son titre de premier artiste du pays.

Le financier, Robert Morris, se mit en tête d'éblouir les citoyens de Philadelphie en érigeant un palais d'une splendeur inouïe au prix de \$60,000, un montant fabuleux alors à dépenser pour une résidence privée. L'Enfant traça les plans de l'édifice. Il était engagé à le construire lorsque la faillite de Morris vint interrompre le travail.

Il était inévitable que lorsqu'on forma le dessein de fonder une cité fédérale centrale L'Enfant fut considéré comme l'homme le plus digne de mener l'entreprise à bonne fin. La grandeur de l'entreprise mit son imagination en feu. Lorsque devint probable la perspective qu'il serait employé à y coopérer, sa ferveur artistique s'empara de son être, et avec une vision prophétique, avivée aux sources du génie, il vit se dresser sous sa main une ville destinée à devenir la métropole reine du monde. Il écrivit à Washington avec enthousiasme. Il suggéra que les plans fussent tracés de manière à permettre l'agrandissement et l'embellissement dans la mesure de l'accroissement de la richesse de la nation jusque dans les temps les plus éloignés.

Lorsque la nature des plans élaborés fut connue, la majorité les considéra trop vastes et impraticables. Mais ils répondaient à la conception de Washington et de Jefferson. L'enfant fut chargé de la tâche.

En juillet 1790, une commission composée de trois membres, le Président Washington en tête, reçut l'autorisation de choisir un site sur la rivière Potomac pour le centre du gouvernement. Pendant sept années au Congrès, diverses factions avaient insisté sur le choix de New-York, Philadelphie et un autre endroit sur la rivière Delaware près de Trenton, N.-J. L'influence de Washington prévalut, la location sur le Potomac fut choisie et le site actuel fixé immédiatement après l'élection de la commission.

Le plan de L'Enfant fut tracé sur le modèle de Versailles, en France, mais exécuté d'une façon plus élaborée que le travail de Le Notre et avec beaucoup d'originalité.

Ce plan, dans presque tous ses détails innombrables, a été suivi dans le développement graduel de la Capitale. Même, quelques-unes des améliorations que l'on est à faire à Washington aujourd'hui sont conformes aux idées de L'Enfant. S'il était possible de donner une description adéquate de la gloire

du Washington de nos jours, on pourrait comprendre la nature de l'œuvre merveilleuse de L'Enfant. Il traça ses plans pour l'avenir, et nous sommes l'avenir, plutôt que pour sa propre génération.

Ses plans ont répondu parfaitement aux exigences du gouvernement depuis plus d'un siècle de notre expansion nationale d'une union de seize Etats à une union de quarante-six Etats en dehors de nos territoires et de nos possessions, d'une surface de 830,000 milles carrés à une surface de 3,840,000 milles carrés, et d'une population de 6,000,000 d'âmes à une population d'environ 80,000,000, et on doit se rappeler que l'arrangement original de L'Enfant peut répondre aux besoins d'une population de la cité au moins double de la population actuelle.

L'Enfant devait être privé de la satisfaction de terminer cette œuvre d'amour, mais il avait complété ses plans sur le papier et en partie sur le terrain, lorsque les difficultés qui entouraient son travail devinrent insurmontables et il fut obligé de renoncer à son emploi. En mars, 1792, il fut invité à résigner sa position, étant entré en conflit avec tout le monde.

Heureusement, la force de ses idées fut telle qu'elles s'imposèrent, elles furent exécutées, elles sont responsables dans leurs grandes lignes de la beauté de cette ville qui est la plus pittoresque des Etats-Unis.

La vie d'un homme doué hors ligne est rarement favorisée de triomphes sans mélange. Le désappointement, le ridicule, la souffrance, une reconnaissance tardive de leurs mérites sont le partage de la plupart de ceux qui ont accompli de grandes œuvres au profit de l'humanité. Le major L'Enfant ne fit pas exception à cette loi. Il eut amplement raison de se plaindre de l'ingratitude traditionnelle des républiques. Le manque d'appréciation et l'indifférence versèrent l'amertume sur toute sa carrière. La seule récompense de ses travaux fut trop souvent les blessures que l'on infligea à sa fierté et à sa sensibilité d'âme.

Comme compensation tangible pour son splendide travail sur Federal Hall à New-York, on lui offrit dix acres de terre : par négligence, on ne lui en donna jamais les lettres patentes. Il n'est pas sans intérêt de signaler le fait que ce terrain, situé aujourd'hui au cœur même de Manhattan, est le terrain le plus haut coté du monde et vaut sans aucun doute plusieurs millions de dollars.

Pour son esquisse de l'insigne des Cincinnati il reçut des

éloges avec profusion, mais rien de plus. On lui vota une somme d'argent ; mais, par oubli, on ne la lui remit jamais.

Morris ne lui donna absolument aucune compensation.

Après qu'il eût donné sa démission en sa qualité d'ingénieur en chef de la Capitale, Jefferson rappela aux intéressés que L'Enfant n'avait reçu aucune rémunération et dans une lettre suggéra au Congrès qu'on lui payât la somme de \$2,500. Même cette humiliante pitance, offerte comme la mesure de la valeur de l'œuvre maîtresse de sa vie, L'Enfant n'était pas destiné à la recevoir : en 1810, on lui accorda \$666.66 avec intérêt.

Pierre L'Enfant mourut en 1825.

Au mois d'avril de la présente année, un crédit fut voté par le Congrès pour la translation de ses restes au cimetière National à Arlington, près de Washington.

Aux cérémonies qui eurent lieu dans la rotonde du capitol assistaient le président et le vice-président des Etats-Unis, l'ambassadeur de France et un grand nombre d'autres personnages de marque.

Nous ne pouvons nous empêcher de regretter que le vieillard désappointé, tandis qu'il méditait avec tristesse sur ses souffrances et les injustices dont il avait été la victime en se promenant dans les jardins du coin de terre où ses restes devaient trouver un champ de repos temporaire pendant 84 ans, n'ait pu connaître à l'avance la grandeur des hommages qui lui étaient réservés pour le 28 avril 1909.

C'est là qu'il repose sur les hauteurs d'Arlington. Sa gloire est reconnue. Sa poussière et son nom sont enfin sauvés de l'oubli, la magnifique ville qui longe le Potomac s'élève dans sa splendeur et lui forme le plus beau et le mieux approprié des monuments à côté de son sépulcre glorieux.

Charles J. Martelle

Révoltée

PAR

GASPARD DE WEEDE

— J'espère que je ne vous dérange pas trop, ma femme !

Raffermissant sa voix, elle répondit :

— Vous ne me dérangez pas.

— C'est bien heureux ! ricana-t-il.

Sa femme le regardait avec angoisse.

Il ôta tranquillement sa pelisse, la jeta sur la chaise longue, poussa un fauteuil près du feu à demi-éteint, et s'occupa de le ranimer en disant :

— On a froid quand on a roulé trente-six heures dans un train !

— Voulez-vous quelque chose de chaud ? demanda Madeleine, une tasse de consommé, un grog ?

— Rien du tout, je vous remercie, ma chère, seulement le plaisir de vous admirer un instant !

Son ton de persiflage énervait Madeleine.

Céline venait de rallumer les lampes.

— Retournez dans votre chambre, lui dit sa maîtresse à haute voix : si j'ai besoin de vous, je vous appellerai.

Le comte, dès que Céline fut sortie, répliqua sarcastiquement :

— Si vous craignez pour votre précieuse personne, rassurez-vous, ma chère ! Je n'en veux point à votre vie, seulement à votre bourse !

— A ma bourse ! s'écria-t-elle, c'est du nouveau ! Votre homme d'affaires ne vous ferait-il plus passer vos revenus régulièrement ?

— Mon Dieu si, mais vous savez qu'ils ne sont pas lourds, mes pauvres revenus. Et avec la vie errante que je mène !

Elle le regarda plus attentivement.

La figure régulière et jadis fine de son mari semblait convulsée d'un rictus éternel, stigmate indélébile de tous ses vices. Ses yeux fuyants se creusaient, meurtris, dans sa face blême.

Et, coupant sa joue flasque, une cicatrice rouge avait l'air de saigner.

La Saulaye comprit le regard de sa femme et murmura :

— Vous avez raison. Vous trouvez que les voyages ne m'ont pas réussi non plus sous le rapport plastique, hein ? Ce n'est pas comme vous, ma chère ! L'air de Paris vous va décidément ! Vous êtes en beauté, ma parole ! Quoique mon arrivée inopportune ne paraisse pas vous enchanter outre mesure, je dois vous avouer que je ne m'attendais pas à vous trouver si fraîche, plus séduisante que jamais !

Il se mit à rire.

Madeleine, éœurée, détourna les yeux.

— Et combien vous faut-il d'argent ? demanda-t-elle pour en finir.

— Oh ! pas grand'chose. Le prix de mon passage en Amérique seulement. Je ne vous cacherai pas que je suis plutôt pressé de mettre les flots de l'Océan derrière moi, entre mon honorabilité et les pourritures de la vieille Europe. Ce diable d'homme d'affaires ne m'envoie jamais d'argent que le 1er du mois. Nous sommes le 20. Vous comprenez ?

— Je comprends très bien. C'est uniquement pour cela que vous êtes venu me voir !

— Uniquement, ma chère amie. J'ai pensé qu'entre vieux époux, un si léger service pouvait se demander sans honte.

Il rit de nouveau, montrant toutes ses dents aiguës qui restaient intactes, et donnaient l'impression des dents d'un carrossier.

Madeleine venait de sauter sur le tapis. Elle passa un vêtement soyeux, marcha vers son secrétaire, l'ouvrit, en tira trois billets de mille.

— Avez-vous assez ? demanda-t-elle avec dégoût.

La Saulaye fit une petite grimace méchante.

— Le prix d'un de vos déshabillés du matin ! Tous mes remerciements pour votre générosité, ma chère ! Je ne mourrai pas d'inanition, d'ici à la fin du mois !

Il empocha prestement les billets, vérifia, devant la glace, l'arrangement de ses cheveux, qui devenaient fort rares, et se mit en devoir de redosser sa pelisse.

Madeleine, debout à deux pas de lui, le dévisageait.

— Vous allez repartir comme cela, sans voir votre fils ?

— Mais oui ! Ça vous étonne ? Je n'ai pas de temps à perdre ! Songez donc que j'ai gardé mon fiacre à l'heure, et qu'il me faut gagner ma gare de départ avant le jour !

Il salua cérémonieusement sa femme, et sortit à reculons.

Elle crut l'entendre murmurer :

— Au plaisir de ne pas vous revoir !

Ses pas s'éloignèrent, les marches de l'escalier gémirent.

Céline apparut, habillée de pied en cap. Elle vit sa maîtresse immobile, comme frappée de stupeur.

— Madame la comtesse n'a pas de mal au moins ? s'écria-t-elle. M. le comte ne l'a pas brutalisée ? J'avais si peur !

— Non, Céline, non, il ne m'a ni battue, ni menacée. Et pourtant sa visite m'a fait bien mal !

Des larmes coulaient le long de ses joues.

Dehors, le fiacre se remettait en branle.

Céline, qui ne manquait pas d'effronterie, demanda :

— Et qu'est-ce qu'il est venu faire, alors ?

Madeleine répondit sans détour :

— Il manquait d'argent pour continuer sa route.

— Et Madame la comtesse lui en a donné ? Madame la comtesse a eu bien tort !

Madeleine pleura toute la nuit.

Quand Céline lui apporta les journaux, avec son chocolat, au matin, elle chercha immédiatement la rubrique : " Mouvement des ports " pour découvrir quel navire pouvait bien prendre son mari, et dans quelle direction. Ses regards tombèrent sur un entrefilet qui lui fit courir un frisson de la tête aux pieds :

" Crime mystérieux. Un télégramme de Bucarest nous annonce qu'on a découvert à l'aube, derrière les écuries d'un cirque, le cadavre du célèbre dompteur polonais, Bjerski, percé de quatre coups de poignard dans le dos, entre les deux épaules. On croit à une vengeance. La police informe "

Mme de la Saulaye ne pouvait pas détacher ses yeux de cet entrefilet fatal, qu'elle lisait et relisait avec une angoisse affreuse. Tout finit par se savoir, comme disait Mme de Pervençères. Elle n'ignorait pas la dernière aventure de son mari. Elle venait de voir, sur le visage de ce gentilhomme déshonoré la balafre ignoble d'une cravache de dompteur. Et c'était un dompteur qu'on venait de retrouver assassiné derrière les écuries d'un cirque. " On croyait à une vengeance ! " N'était-ce pas clair, trop clair ?

Une phrase de la Saulaye lui revenait à la mémoire, à laquelle, dans le bouleversement de sa visite intempestive, elle n'avait pas pris garde : " Je suis assez pressé de mettre les flots de l'Atlantique entre mon honorabilité et les souillures de la vieille

Europe !” Elle n’avait pas compris alors ; elle comprenait maintenant, et tremblait de tous ses membres.

O tyrannie du monde ! O l’horreur de l’esclavage éternel ! Il y avait une réunion de courses à Chantilly, ce jour-là, et Madeleine avait convenu d’y aller avec les Bénamont, les Pervenchères, et d’autres du même genre. Elle devait inaugurer à cette occasion une toilette inédite, un chapeau sensationnel. Il fallait marcher. Qu’aurait-on pensé, autrement, qu’aurait-on supposé d’elle, de cet *autre* dont son fils portait le nom !

Elle se para, elle se maquilla même, pour effacer les traces de ses insomnies et de ses larmes, et fut se divertir, la mort dans l’âme, au milieu de ces indifférents, qu’elle appelait ses amis.

Jamais la duchesse de Miramar ne se montrait aux courses de la capitale. Elle haïssait les courses, connaissant trop bien les ravages causés, sous leur prétexte, jusque dans les humbles sphères. Car, pour le petit employé, pour le travailleur, le cheval n’est qu’une carte sur un tapis vert, l’enjeu fatidique d’une affolante loterie. Mais le duc aimait à se rendre à Chantilly au moins une fois par an. C’était un fanatique de Chantilly. Les beautés du château et du domaine l’enthousiasmaient. Il profitait des courses pour donner rendez-vous à quelques gourmets de l’art comme lui, pour savourer ensemble le délicat régal offert par les trésors enfermés dans ce cadre unique au monde.

Madeleine, au milieu de son trouble, avait oublié cette particularité, et commençait à s’étourdir parmi les babillages futiles de ses compagnes. Mais, quand cette malheureuse, après la première course, vit s’avancer son frère et sa sœur, qu’elle n’attendait point, la plaie vive de son cœur se rouvrit si brusquement, qu’il lui fallut un effort surhumain pour ne pas défaillir et tomber là, sanglotante, entre leurs bras.

Son air égaré, la détresse de ses regards n’échappèrent point à la duchesse. Elle ne demanda rien, parce qu’elle ne le pouvait pas en pareil lieu. Elle dit seulement, et le plus naturellement du monde :

— Comme je suis contente de te rencontrer ici, Madeleine ! Justement, je voulais t’écrire un mot. Il faut absolument que tu viennes, demain matin, avec moi, chez Arsaux, pour admirer sa dernière toile, avant qu’elle ne soit livrée au public. C’est une pure merveille. Tu viendras, n’est-ce pas ? Demain matin, à 10 heures sans faute.

Et ses yeux lumineux et profonds, si semblables à ceux de René, disaient :

“ Pauvre femme ! Ton cœur saigne et tu le caches. Aucun de ceux qui t’entourent n’est capable de te comprendre. Pourquoi ne recours-tu pas à ta sœur ? Elle a si bien l’habitude de panser toutes les plaies ! ”

Madeleine, se contractant, répondit :

— Très bien, c’est convenu. Compte sur moi !

On sonnait la seconde course.

La duchesse s’éloigna pour rejoindre son mari. René resta un peu pour saluer quelques personnes. Lui aussi s’apercevait bien que Madeleine avait “ quelque chose.” Et il se demandait avec inquiétude ce que cela pouvait bien être.

Ah ! comme il aurait voulu pouvoir emmener sa petite sœur, l’entraîner au loin, la confesser de gré ou de force ! Une colère montait en lui contre tous ces fantoches de la mode, qui lui semblaient agripper sa sœur de leurs mille mains gantées de blanc.

“ Ne leur échappera-t-elle donc jamais ? ” pensait-il avec angoisse.

Et, n’y pouvant plus tenir, il quitta Madeleine à son tour et rejoignit les Miramar.

Pour Mme de la Saulaye, la soirée se poursuivit méthodiquement. Il lui fallut encore subir, en rentrant à Paris, le dîner convenu, au restaurant, avec ses compagnons de la journée, terminer la soirée au cirque, bavarder, s’amuser, sourire, avec une flèche lancinante au cœur et la tête martelée de l’obsession atroce : femme d’assassin ! femme d’assassin ! ton fils est le fils d’un assassin !

Harassée de fatigue, endormie à moitié, elle voyait passer et repasser devant elle, comme en un cauchemar affreux, les lutteurs et les gymnastes en maillot rose. Un jongleur vint, qui jouait avec une douzaine de poignards étincelants. Hâtant, elle regardait, s’imaginant, à chaque seconde, voir apparaître son mari, ricanant et narquois, qui saisissait l’un des poignards au vol, et le plantait dans le dos du pître, lâchement, comme un traître.

VIII

Anne de Miramar, le matin, quand elle était chez elle, se tenait toujours dans une pièce très simple, qu’elle appelait son cabinet de travail. Cette pièce ouvrait sur la vaste cour de

l'hôtel et on pouvait y accéder directement du dehors par un perron spécial et une petite antichambre particulière, en sorte que la duchesse y recevait librement toutes les personnes qui venaient traiter avec elle d' " affaires de charité."

Le principal ornement de ce cabinet de travail était une bibliothèque immense, tenant tout le fond de la pièce, où la duchesse emmagasinait des collections de livres de toutes sortes : vies des saints, romans moraux, histoire, controverse, littérature, voyages. Elle avait coutume de prêter ces livres à la semaine, sans distinction de personne, ouvriers, boutiquiers, domestiques, etc. La distribution se faisait le dimanche matin, après la grand'messe de la paroisse, et la presse des amateurs étaient si grande que le secours de ses filles et de sa belle-sœur Mercédès ne suffisait pas toujours à la duchesse pour les servir.

Un grand Christ d'ivoire, du plus beau travail, étendait ses bras miséricordieux sur la cheminée, entre deux flambeaux de cuivre anciens. Et sur les murs s'étaient quatre larges eaux-fortes, représentant quatre bienfaiteurs insignes de l'humanité : saint Joseph Casalanx, le fondateur des écoles pies ; le " bon Père Fourier " l'apôtre de la Lorraine ; saint Vincent de Paul ; saint Jean-Baptiste de la Salle.

Au milieu de la pièce, un vrai bureau de notaire, chargé de montagnes de paperasses et entouré de chaises et de fauteuils de cuir.

Ce fut là que Mme de la Saulaye, fidèle au rendez-vous, trouva sa sœur aînée.

Elle ne se souvenait pas d'y être venue deux fois, dans toute son existence. Elle s'y était trouvée mal à l'aise, comme intruse dans un sanctuaire dont lui étaient étrangers les rites. Mais, ce matin-là, elle eut l'intuition que bien des âmes en peine devaient y venir chercher un secours qui ne leur faisait jamais défaut, que bien des larmes avaient dû couler là, dont une main légère et douce avait dû étancher l'amertume.

Son cœur battait à coups précipités dans sa poitrine, quand elle s'assit en face de sa sœur sous le regard pitoyable du grand Christ d'ivoire. Elle étouffait. Elle dit très vite :

— Figure-toi que la Saulaye a osé venir chez moi hier soir !

— Chez toi ? Bonté divine !

— Il est arrivé à une heure du matin, il s'est fait ouvrir ma chambre, il m'a demandé de l'argent pour passer en Amérique.

Les deux coudes sur son bureau, la tête dans ses mains, Anne regardait sa sœur.

— Aurait-il fait quelque mauvais coup ?

Pour toute réponse, Madeleine tira de la poche de sa jaquette un journal froissé et, d'un doigt tremblant, désigna l'entre-filet néfaste à la duchesse. Anne lut à mi-voix, releva la tête et demanda anxieusement :

— Pourquoi crois-tu que c'est lui ?

Madeleine raconta sa phrase ambiguë sur son empressement à franchir l'Océan, parla de la balafre de fraîche date qui zébrait sa figure.

— Je lui ai donné trois mille francs pour qu'il s'en aille. J'avais peur de lui, de son air diabolique. On aurait dit un possédé de Satan. Oh ! ce rictus atroce !

Elle se cacha la figure dans ses mains.

Mme de Miramar se leva :

— L'affaire est plus grave que je ne le supposais, il faut que tu me suives chez mon mari, Madeleine, et que tu lui racontes *tout* dans les moindres détails. Peut-être pourra-t-il élucider tes soupçons, et, s'ils sont malheureusement fondés, il s'emploiera de son mieux à étouffer l'affaire par de puissantes influences près de la préfecture de police. Car le nom que porte ce misérable est le tien et celui de ton fils. Ton devoir est de tout mettre en œuvre pour le sauver d'un scandale irrémédiable. Viens, Madeleine, allons, suis-moi chez mon mari.

Elle l'emmena par un escalier dérobé qui communiquait avec ses appartements personnels du premier étage.

Le duc rentrait d'une promenade matinale avec ses filles. Il congédia les jeunes personnes, et introduisit sa belle-sœur dans sa bibliothèque, sanctuaire de sa vie intellectuelle de lettré. Et là, dans ce merveilleux musée d'art espagnol, devant le Saint Joseph de Murillo, et le Philippe II de Herrera-le-Vieux, sous les panoplies patinées des armes damasquinées de Tolède, Madeleine de La Saulaye, à bout de forces, avoua toutes ses craintes et ses angoisses, et remit le soin de son honneur et de celui de son enfant à l'ami généreux qui voulait bien le défendre.

Le duc demanda sa voiture, et sortit immédiatement. Il voulait prévenir la police en lui annonçant lui-même le passage de La Saulaye à Paris, afin d'éviter toute enquête pénible et dangereuse à l'hôtel de l'avenue d'Antin.

Madeleine attendit son retour en compagnie de ses nièces,

car sa sœur avait dû redescendre dans son "cabinet de travail," appelée par d'autres misères à soulager.

Le duc revint un peu avant midi, l'air satisfait de ses négociations. Il assura que tout s'arrangerait pour le mieux, si on ne relevait toutefois aucune preuve *matérielle* contre le comte de La Saulaye. Il voulait garder Madeleine à déjeuner, pour la distraire un peu. Mais elle s'excusa en disant, ce qui était vrai, qu'elle ne tenait plus debout et qu'elle allait se mettre au lit.

— Reposez-vous une demi-journée, s'il le faut absolument, lui dit son beau-frère. Mais, je vous en conjure, si vous avez une invitation pour ce soir, n'y manquez pas. Il ne s'agit pas de donner l'éveil au public. On ne doit pas se douter de vos tourments, sans quoi toutes mes démarches ne serviraient de rien.

Et Madeleine de La Saulaye docile, après avoir dormi quatre heures d'un sommeil morbide, se releva brisée, endossa son harnois mondain, et s'en fut dîner en ville, avec la mort dans l'âme, au milieu d'une nuée de fâcheux qu'elle eût souhaités aux antipodes.

Pendant tout ce temps-là, elle n'avait pas revu son frère. Elle le savait à Senlis, où il était allé directement de Chantilly, pour passer vingt-quatre heures avec ses camarades du 4e hussards, et assister à une fête quelconque de régiment.

Elle passa encore une journée très morne, bien qu'horriblement chargée, le lendemain. Elle rentra en retard pour dîner chez elle, n'avalait qu'un potage, et repartit en courant pour le théâtre, où ses cousins Saint-Gratien lui avaient offert une place dans leur loge.

Ces Saint-Gratien, mari et femme, détenaient absolument le record de la pose. Madeleine les trouvait assommants. Mais c'étaient ses plus proches parents, après son frère et sa sœur. Ils étaient colossalement riches, et "recevaient" beaucoup. Il fallait bien les cultiver.

Assise à côté de sa cousine, sur le devant de la loge, elle regardait machinalement le spectacle inepte, quand, à sa très grande surprise, la porte s'ouvrit et Frécourt parut. Elle connaissait l'horreur de son frère pour le théâtre. Pourquoi venait-il là ? Il savait donc l'y trouver ? Était-il au courant de son nouveau malheur ? Un flot de sang lui monta au visage.

Mais Frécourt, souriant, semblait très calme. Il se blottit derrière les deux dames, et se mit à raconter drôlement son séjour à Senlis, décrivant les plaisants épisodes et les amu-

santes fantaisies de la fête avec beaucoup d'entrain. Il avait une façon à lui de jouer au soldat dans le monde, quand il voulait amuser ses auditeurs, de raisonner en troupier, d'entremêler ses discours de locutions bizarres, qui ne manquait jamais de lui faire un succès. Mais cela ne lui arrivait pas souvent.

La marquise de Saint-Gratien, toute impassible qu'elle fût, souriait, charmée, flattée, de la verve du beau Frécourt, car il avait soin de s'adresser spécialement à elle en parlant. Et sa sœur continuait à se demander :

— Sait-il ? ne sait-il pas ? ”

Mais elle subissait invinciblement l'influence de la bonne humeur de son frère, et il lui semblait que son poids écrasant se soulevait peu à peu au-dessus de son cœur meurtri.

Quand le rideau fut tombé sur les stupidités de la scène, et que les assistants se répandirent dans les couloirs, Frécourt manœuvra de façon à mettre son manteau à sa sœur. Elle profita du mouvement pour lui dire :

— Demain, à déjeuner.

Et, sans répondre, il acquiesça de la tête.

Elle l'attendit le lendemain, dans un état d'agitation extraordinaire.

Il arriva de bonne heure. Et, au lieu de serrer la main de Madeleine, il lui ouvrit tout grands ses deux bras. Elle s'y jeta éperdue :

— Oh ! tu sais ! tu savais donc !

— Je venais de dîner chez Anne, c'est pour cela que je t'ai rejointe.

Elle sanglotait sur son épaule. Il répétait doucement :

— Pleure, ma pauvre petite sœur ! Pleure tant que tu pourras. Ton frère est ton meilleur ami. Raconte-lui toutes tes peines !

Mais elle ne raconta rien. Elle était incapable de parler.

René la fit asseoir, l'installa bien dans son fauteuil, lui mit un tabouret sous les pieds. Et, s'agenouillant à côté d'elle et l'entourant de ses bras, il répétait encore :

— Ma pauvre petite Madeleine, ta croix est bien lourde à porter ! Offre-là au Bon Dieu ! Tant de femmes ont souffert avant toi, et avec tant de mérites ! Elles unissaient leurs angoisses à celles de notre Divin Sauveur ! Madeleine, je t'en supplie, ne te révolte pas, ne repousse pas ce calice amer ! Accepte-le de bon cœur !

Elle cria, en se tordant les mains :

— Je ne peux pas ! Je ne peux pas ! C'est trop !

— Oh ! Madeleine, répliqua-t-il avec ferveur, en joignant les mains, si le sacrifice de ma vie pouvait te faire baiser la main divine qui te frappe, le Ciel m'est témoin que je ferais ce sacrifice avec joie !

Elle le regarda, surprise, et un petit frisson la secoua toute.

— Ne parle pas ainsi, René, tu me fais mal !

— Pauvre petite ! tu te fais bien plus de mal à toi-même !

Elle continua, dolente :

— Pourquoi faut-il qu'on m'ait mariée à ce bandit, à ce criminel, car c'est un assassin, maintenant, un assassin, mon mari !

Elle semblait se complaire à la répétition de ce mot.

S'exaltant par degrés, elle continua :

— Je suis attachée par une chaîne qu'on veut me soutenir *indestructible* ! Je le traîne après moi comme un boulet, dans la vie ! Et cela durerait toujours, ce supplice ? Non, non, je n'en veux plus ! Pourquoi ne profiterais-je pas des lois de mon pays comme tant d'autres ? Pourquoi ne me libérerais-je pas de cet assassin !

— Parce qu'il ne peut cesser d'être ton mari devant Dieu, et parce qu'il t'a donné un fils ! répliqua fermement René.

Madeleine se cacha le visage dans ses mains.

— Oh ! le pauvre enfant ! dont le père a triché, volé, dont le père a tué un homme !

Elle éclata en sanglots convulsifs.

Frécourt sortit sans rien dire, alla chercher l'enfant, et lui confia doucement dans l'oreille :

— Ta maman a beaucoup de chagrin, mon petit, va-t'en vite l'embrasser.

Et la mère et le fils confondirent leurs larmes. Et René vit bien que l'amour maternel seul serait capable d'arrêter Madeleine dans ses projets néfastes.

Cependant, il ne voulut pas laisser trop s'attendrir le petit garçon et, pour le remettre de son bouleversement, il lui parla de ses chevaux, inépuisable sujet de conversation pour le petit homme. L'effet fut instantané.

Guy demanda :

— Et moi, mon oncle, quand monterai-je à cheval ? Vous m'avez dit l'autre jour que vous m'apprendriez, si j'étais sage. Demandez donc à M'sieu l'abbé si je suis gentil, vous verrez ce qu'il vous répondra !

— Je te mettrai à cheval, mon bonhomme. C'est convenu, mais pas ici. A Paris, vois-tu, ce n'est pas commode. Nous commencerons à Deauville, chez ta tante Anne. Ce sera bien mieux.

— Et quand irons-nous à Deauville ?

— Dans trois semaines, après le Grand Prix.

On vint annoncer le déjeuner. L'abbé Mathieu attendait, selon sa coutume, debout derrière sa chaise. En voyant entrer Frécourt, sa figure ascétique se détendit sans un sourire. Il lui tendit la main.

— Ah ! Monsieur le capitaine, que je suis heureux de vous voir ! Justement, je parlais de vous hier, avec mon vieil ami, le général de Châtellerault.

— Mon premier colonel ! s'écria René. Un bien excellent homme !

— Et qui vous aime beaucoup ! répliqua l'abbé, souriant toujours.

La conversation, si bien engagée, continua entre les deux hommes, permettant à Madeleine de reprendre insensiblement ses esprits. Mais elle ne dit rien pendant tout le déjeuner.

Quand son frère se retrouva seul avec elle, il s'imagina qu'elle allait revenir à ses malheurs. Mais elle affecta de n'en plus parler, et de s'en tenir à des banalités courantes.

René n'insista pas.

Ils dînaient le soir, ensemble, chez les Miramar, qui recevaient à leur table, comme tous les ans à pareille époque, les principaux artistes venus d'Espagne, pour exposer leurs œuvres au salon français.

Toute la nervosité de Madeleine avait disparu. Elle était redevenue parfaitement maîtresse d'elle-même, et René en venait à se demander s'il n'avait pas été le jouet d'un songe, s'il l'avait véritablement, le matin même, tenue sanglotante entre ses bras.

Mme de Prauthoy, près de laquelle il se trouvait placé à table, lui dit à l'oreille :

— Avouez-vous que votre sœur est étonnante !

— Hélas ! fit-il, combien je le regrette !

IX

Deux jours après, le grand sculpteur Longin recevait à son tour les Miramar et leurs familles, à l'occasion d'un déjeuner offert dans son atelier à l'illustre maître espagnol, Morena.

Une curieuse figure que Longin : Né dans le Nord, d'une puissante famille industrielle, sa vocation irrésistible l'avait jeté, tout enfant, au sein des fameuses Ecoles Académiques de Lille, qui venaient de prendre un nouvel essor sous l'habile direction d'Edouard Reynart. Il y avait stupéfié les maîtres. On l'avait envoyé à Paris ; Paris l'avait envoyé à Rome. Son *Prométhée* lui valut la médaille d'honneur à vingt-quatre ans.

Riche et libre, il s'était alors installé largement à Passy, où les chefs-d'œuvre sortis de son atelier lui auraient valu la haine de tous ses confrères, si sa bonhomie joviale n'avait désarmé la critique. Il ne s'était pas marié, déçu qu'il était, disait-on, par un amour malheureux de jeunesse. Après la mort de son père, sa mère était venue le rejoindre, et tenait sagement sa maison. C'était une petite vieille encore alerte, fort assidue à tous les offices de sa paroisse et ne sortant jamais, d'ailleurs, que pour se rendre à l'église. Elle ne faisait pas de visites, on lui en faisait. Cela suffisait à son bonheur.

L'existence de Longin, en revanche, était toute composée de contrastes. Il lui arrivait de s'enfermer chez lui, pour y travailler à son aise, pendant trois, quatre semaines, sans mettre le nez dehors, et sans recevoir personne que ses modèles. Puis, la crise passée, l'œuvre sortie de ses mains, palpitante de vie, l'artiste jetait là l'ébauchoir et l'éponge, prenait le train, et partait se promener une quinzaine de jours, en Italie ou en Norvège.

Il détestait le monde. Les femmes lui étaient généralement antipathiques, à quelques rares exceptions près. Et, parmi ces exceptions, la duchesse de Miramar et la marquise de Prauthoy étaient au premier rang.

— A la bonne heure ! disait-il, celles-là ne sont pas des poupées articulées comme les autres ! Ce sont des êtres raisonnables, doués d'intelligence et d'esprit.

Ses intimes assuraient même que si la belle Mercédès avait voulu, elle lui aurait bien fait oublier ses déceptions de jadis. Mais elle ne voulait pas, elle ne voudrait jamais. Ses théories sur le "remariage" étaient connues, et bien heureusement par Longin, car, si riche et célèbre qu'il fût, il n'était pas gentilhomme, et mieux valait pour lui se savoir dans l'impossibilité absolue de risquer un affront mortel.

Quoiqu'il en soit, Longin recevait donc, par cette joyeuse matinée de fin mai, le couple Miramar, Mme de Prauthoy, Frécourt, et Mme de la Saulaye. Ils arrivèrent ensemble, et

trouvèrent une grande table dressée au centre de l'atelier de Longin, et tellement chargée de fleurs qu'à peine distinguait-on la nappe.

Le cadre était superbe. On eût dit un temple grec, avec ses colonnes ioniques et sa frise de festons entremêlés de bucranes. Le jour tombait d'en haut, par une large baie tendue d'un vélum. Le sol était couvert de mosaïques, sur lesquelles, pour la circonstance, on avait jeté des tapis. Partout des statues, quelques-unes, anciennes et plus ou moins mutilées ; d'autres modernes, finies, ou ébauchées à peine.

Comme convives, outre le clan des Miramar avec le héros du jour, Morena, le ménage Arsaut, et une demi-douzaine d'artistes cosmopolites. En face de son géant de fils, la vieille petite Mme Longin présidait, toute menue, avec sa robe de soie noire, son bonnet de dentelles et ses lunettes.

Le déjeuner fut très gai. On parla de tout, excepté de futilités. On dépensa plus d'esprit en deux heures " que les snobs en six mois, mon cher ! " disait Arsaut.

Il était près de quatre heures quand les convives se séparèrent.

Les Miramar venaient de partir avec Frécourt. Mercédès et Madeleine se trouvèrent seules sur le trottoir.

— Où allez-vous ? demanda la marquise.

— Chez ma modiste essayer un chapeau.

— Laissez-là votre chapeau, venez donc avec moi !

— Où ça ?

— A l'église espagnole entendre le Père Suarez.

Madeleine hésita une minute.

— C'est que j'ai une garden-party, après l'essayage de mon chapeau !

— Bah ! vous y arriverez toujours assez tôt ! Allons ! venez, ma belle-sœur.

Et, plaisamment, passant son bras sous le bras de Mme de la Saulaye, Mercédès l'entraîna vers sa propre voiture, un petit coupé très simple, attelé d'un seul cheval.

Madeleine jeta un regard de regret à son auto, et cria au mécanicien :

— A cinq heures chez Mme la marquise de Prauthoy.

Déjà le coupé les emportait toutes les deux.

— Vraiment, disait la marquise, vraiment, c'eût été dommage que vous n'entendiez pas le Père Suarez. Il vient de nous prêcher une admirable retraite. C'est son dernier sermon,

aujourd'hui ! Demain matin, à huit heures, aura lieu la messe de communion générale. Toute la colonie espagnole et hispano-américaine s'y retrouvera.

— Et c'est en espagnol qu'il prêche ? demanda Madeleine.

— Bien entendu ! Mais vous en comprendrez assez, ma chère, pour très bien saisir le sens, et même les beautés de son discours.

Une foule élégante et choisie de femmes en toilettes sombres se pressait à la porte de l'église, quand le coupé de Mme de Prauthoy s'arrêta devant le large trottoir de l'avenue Friedland. Il fallait montrer patte blanche pour entrer. Un vieux sacristain à figure grimaçante, digne d'une toile de Goya, recevait et visait, au passage, les cartes d'introduction.

La nef était pleine. Mais la marquise connaissait bien les aîtres, et trouva moyen de se faufiler avec sa compagne et de dénicher deux chaises, contre un pilier, en face de la chaire.

Le Père apparut et promena sur l'assistance un long regard attentif, sous lequel s'établit un silence de mort. Il était vieux, avec des cheveux très blancs. Il avait dû être beau dans sa jeunesse, et gardait encore des traits nobles et réguliers, empreints d'une sérénité auguste. S'étant assuré pleinement de l'attention de l'auditoire, il commença de parler, d'une voix si haute et si claire, malgré son rude accent national, qu'il fut impossible à Madeleine de ne pas le suivre aussi bien que s'il se fût exprimé en français,

“ Toute chair n'est que du foin, et toute sa gloire passera comme la fleur du foin.”

Ce fut sur ces paroles du prophète Isaïe que le Père parla trois quarts d'heure durant, devant cet aréopage de grandes dames, très riches pour la plupart, et passant pour heureuses. Beaucoup d'entre elles pleuraient.

Quand il eut fini son discours, des voix merveilleuses s'élevèrent, emplissant les voûtes de leurs harmonies sacrées.

Mme de la Saulaye avait tout à fait oublié l'heure.

La marquise de Prauthoy, en sortant, lui demanda :

— Eh bien ! cela valait-il la peine de sacrifier votre chapeau ?

Madeline rougit légèrement.

— Vous avez bien fait de m'emmener répliqua-t-elle en détournant les yeux, et je ne saurais regretter d'être venue.

Mercédès ouvrant la portière de son coupé :

— Vous venez chez moi, cinq minutes, hein ? Le temps

d'avaler une tasse de chocolat pour prendre des forces, avant de courir à votre garden-party ?

Mme de la Saulaye répliqua :

— Je n'y pense plus guère à ma garden-party ! Et, si vous le permettez, si je ne vous gêne pas trop, je resterai tout bonnement chez vous, jusqu'à l'heure d'aller m'habiller pour dîner chez les Castel-Brandon ! Voulez-vous de moi ?

Mercédès lui serra la main.

— Bien volontiers, ma chère amie !

Arrivées rue Murillo, et sitôt la table à deux étages apportée, avec le goûter fumant, Mme de Prauthoy dit à Mme de la Saulaye :

— Voyez-vous, Madeleine, ce que j'aime dans le Père Suarez, c'est qu'il ne s'attache pas aux petites vertus, et ne prêche pas les petits mérites. Il voit les choses de très haut, il plane, et enlève ceux qui l'écoutent avec lui.

— Quand ils ne sont pas trop attachés aux choses de la terre ! observa sentencieusement Madeleine.

— Et le sommes-nous, vous et moi ? s'écria la marquise, S'il y a des désabusées au monde, c'est bien nous ! L'une, abandonnée par un misérable mari, oublieux de tous ses devoirs ; l'autre, privée par la mort du meilleur, du plus cheri des époux !

Madeleine de la Saulaye releva la tête.

— Oui ; mais vous êtes une résignée, vous ! A force de dévotion, vous êtes arrivée à mâter votre douleur, à l'offrir en holocauste à Dieu. Moi, je suis une révoltée de la vie. Voilà des années que je souffre le martyr, et je ne m'y accoutume pas, je ne prends pas mon parti de mon sort. On croit que j'oublie, parce que je cherche à m'étourdir moi-même. Ah ! si l'on savait ce que j'endure, quand je rencontre, par hasard, sur ma route, un bon ménage ! Croiriez-vous que j'hésite parfois à me rendre chez ma propre sœur, parce que cela me fait un mal atroce de la voir si tendrement unie avec votre frère !

Les larmes lui jaillirent des yeux.

Mercédès la regardait avec la plus profonde compassion.

— Je vous comprends ! répondit-elle ; moi-même souvent, j'ai éprouvé de ces douleurs-là. Mais Dieu m'a soutenue, parce que je me suis appuyée sur Lui.

— Oui, répliqua Madeleine, avec une sorte de jalousie amère. Vous avez ce bonheur d'avoir conservé les pratiques

de la plus ardente piété. Mais moi, je n'ai même pas cette consolation-là ; je ne sais plus prier !

— Parce que vous ne le voulez pas, peut-être ? suggéra doucement Mme de Prauthoy.

Madeleine, sans répondre à l'interruption, poursuivit :

— Et puis, nos deux cas sont tellement différents ! Votre peine est de celles que l'ont peut exposer au grand jour. Ce deuil, que vous continuez de porter, vous pare, aux yeux mêmes du monde, d'une auréole de dignité respectable. Moi, je n'ai pas droit aux honneurs des crêpes. Ma peine est inavouable, je la cache tant que je le puis. Toute ma vie est un effort pour parvenir à la dissimuler aux profanes.

— Je le sais, répondit gravement Mercédès, et c'est pour cela que je vous plains, parce que vous ne voulez pas vous laisser plaindre !

Madeleine de la Saulaye n'eut pas le temps de répondre.

Deux dames espagnoles entraient au moment même, et la conversation dévia naturellement.

Tandis que Mme de Prauthoy faisait à ses visiteuses les honneurs de son goûter, Madeleine entendait sous les fenêtres le pas monotone de son valet de pied, se promenant de long en large sur le trottoir, et la voix gouailleuse du mécanicien qui le plaisantait. Ces gens devaient s'assommer d'attendre. Et, là-bas, de l'autre côté de l'eau, la garden-party devait battre son plein au milieu des buissons de roses légendaires de la princesse.

Mme de la Saulaye se leva, et remonta dans son auto pour se rendre à cette fête opportune. Elle voulait se secouer, oublier ce sermon attristant. Elle s'en voulait de s'être laissé attendrir une minute. Est-ce que Mme de Prauthoy aurait la prétention de la convertir ? Elle en sourit de pitié.

(A suivre)